



**HAL**  
open science

# L'approche paysagère, une entrée globale pour concilier les usages en milieu contraint : cas de l'île d'Hoedic, Morbihan

Bastien Bonneau

## ► To cite this version:

Bastien Bonneau. L'approche paysagère, une entrée globale pour concilier les usages en milieu contraint : cas de l'île d'Hoedic, Morbihan. Sciences du Vivant [q-bio]. 2019. dumas-02334087

**HAL Id: dumas-02334087**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02334087>**

Submitted on 25 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

AGROCAMPUS  
OUEST

- CFR Angers  
 CFR Rennes



Année universitaire 2018-2019

Spécialité/Mention : Paysage

Spécialisation/Parcours :

Projet de Paysage : Site et Territoire

### Mémoire de fin d'études

- d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

# L'approche paysagère, une entrée globale pour concilier les usages en milieu contraint. Cas de l'île d'Hoëdic, Morbihan

Par : Bastien BONNEAU



**Soutenu à Angers le 12/09/2019**

**Devant le jury composé de :**

Président : Marie-Hélène MACHEREL

Autres membres du jury (Nom, Qualité)

Maître de stage : Pierre BUTTIN

Enseignant référent : Sébastien CAILLAULT

*Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST*

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation

«Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France»

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>



# Fiche de confidentialité et de diffusion du mémoire

## Confidentialité

Non  Oui si oui :  1 an  5 ans  10 ans

Pendant toute la durée de confidentialité, aucune diffusion du mémoire n'est possible <sup>(1)</sup>.

Date et signature du tuteur de stage <sup>(2)</sup> :

**A la fin de la période de confidentialité**, sa diffusion est soumise aux règles ci-dessous (droits d'auteur et autorisation de diffusion par l'enseignant à renseigner).

## Droits d'auteur

L'auteur<sup>(3)</sup> **Bonneau Bastien**

autorise la diffusion de son travail (immédiatement ou à la fin de la période de confidentialité)

Oui  Non

Si oui, il autorise

la diffusion papier du mémoire uniquement<sup>(4)</sup>

la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

la diffusion papier et électronique du mémoire (joindre dans ce cas la fiche de conformité du mémoire numérique et le contrat de diffusion)

(Facultatif)  accepte de placer son mémoire sous licence Creative commons CC-By-Nc-Nd (voir Guide du mémoire Chap 1.4 page 6)

Date et signature de l'auteur :

## Autorisation de diffusion par le responsable de spécialisation ou son représentant

L'enseignant juge le mémoire de qualité suffisante pour être diffusé (immédiatement ou à la fin de la période de confidentialité)

Oui  Non

Si non, seul le titre du mémoire apparaîtra dans les bases de données.

Si oui, il autorise

la diffusion papier du mémoire uniquement<sup>(4)</sup>

la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

la diffusion papier et électronique du mémoire

Date et signature de l'enseignant :

(1) L'administration, les enseignants et les différents services de documentation d'AGROCAMPUS OUEST s'engagent à respecter cette confidentialité.

(2) Signature et cachet de l'organisme

(3).Auteur = étudiant qui réalise son mémoire de fin d'études

(4) La référence bibliographique (= Nom de l'auteur, titre du mémoire, année de soutenance, diplôme, spécialité et spécialisation/Option)) sera signalée dans les bases de données documentaires sans le résumé

## Remerciements :

Ce mémoire fait suite à 6 mois de stage à Hœdic, un lieu hors du commun où j'aurai vécu une expérience inoubliable. Je remercie tout d'abord Pierre Buttin qui m'a donné l'opportunité de découvrir cette île, et m'a encadré avec bienveillance tout au long du stage. Par le partage de ses connaissances, j'ai pu appréhender pleinement la richesse de ce territoire auquel j'espère avoir pu contribuer à mon échelle.

Je voudrais remercier chaleureusement toute l'équipe municipale d'Hœdic, ainsi que les habitants qui m'ont accueilli dans cette petite communauté.

Je tiens à remercier Camille Blot du Conservatoire du littoral, Émilie Moisdon de l'Association de Gestion du Fort d'Hoedic ainsi que Anne Aurière de la mission Natura 2000 pour leur gentillesse et leurs conseils.

Merci à Sébastien Caillault, mon tuteur de stage, pour ses suggestions et son suivi durant le stage.

Un grand merci à Mélanie et Marion, en compagnie desquelles j'ai eu la chance de passer de superbes moments sur l'île.

## Table des matières :

Table des illustrations .....	I
Liste des annexes .....	II
Liste des abréviations .....	II
Introduction :.....	1
<b>I. Évolution des usages, de la perception du paysage hœdicaïs et enjeux de gestion actuels</b> .....	<b>2</b>
1. Un paysage autrefois dénudé, marqué par la polyculture-élevage jusque dans les années 1960 .....	4
1.1. L'organisation de l'espace dans un « micro-territoire » insulaire.....	5
1.2. Un paysage littoral influencé par les pratiques agricoles.....	6
2. Fermeture totale de l'intérieur de l'île suite à l'abandon de l'agriculture après les années 1960.....	7
2.1. De l'espace cultivé vers l'espace « ensauvagé ».....	7
2.2. La place de l'arbre dans le paysage hœdicaïs .....	8
3. Afflux touristique, réouverture progressive de zones en déprise posant la question des usages actuels et de la gestion .....	9
3.1. Un patrimoine historique et naturel désormais reconnu .....	10
3.2. Le tourisme, pivot économique de l'île, met sous pression certains espaces naturels.....	11
3.3. Gestion cynégétique et réintroduction de l'élevage, un changement majeur dans l'usage des espaces oubliés.....	13
<b>II. Le paysage : une approche transversale pour aborder le territoire d'Hœdic</b> .....	<b>15</b>
1. Mettre en relation les enjeux naturalistes et les différents usages via le paysage .....	16
2. Particularités de l'approche paysagère sur un territoire insulaire réduit .....	18
2.1. Atouts et contraintes du territoire d'Hœdic .....	18
2.2. Notion d'homothétie, taille et perception du territoire.....	19
3. Notion de paysage et culture insulaire.....	21
3.1. Habiter un territoire insulaire.....	21
3.2. Visiter un territoire insulaire .....	21
<b>III. Le paysage : outil de vision globale et de propositions répondant aux enjeux des usages et de l'environnement</b> .....	<b>22</b>
1. Repenser les cheminements sur l'île .....	23
1.1. Travailler la cohérence des itinéraires.....	23
1.2. Répondre à la sur-fréquentation par des aménagements adaptés .....	24
1.3. Canaliser les flux vers les sites les moins fragiles .....	26
2. Redonner un sens historique aux espaces, tout en assumant certaines évolutions...	28

2.1. L'organisation historique des espaces remobilisée pour concilier les usages actuels.....	28
2.2. Accompagner la gestion du paysage liée à l'activité d'élevage et de chasse.....	31
2.3. La place de l'arbre dans le paysage de demain à Hœdic.....	32
3. Prospective : quelle vision pour une approche paysagère d'Hœdic ?.....	32
3.1. Pertinence de la notion « d'île laboratoire ».....	32
3.2. Perspectives offertes par l'insularité.....	33
Conclusion :.....	35
Bibliographie :.....	36
Sitographie : .....	37

## Table des illustrations :

Figure 1 : Localisation de l'unité Belle-Ile, Houat et Hœdic (Atlas des paysages du Morbihan 2011).....	1
Figure 2 : Carte topographique de l'île d'Hœdic avec trait de coupe (Bonneau B. 2019) .....	3
Figure 3 : Bloc-diagramme du sud de l'île d'Hœdic (Bonneau B. 2019).....	4
Figure 4 : Coupe topographique nord-sud d'Hœdic (Bonneau B. 2019) .....	4
Figure 5 : Photographie aérienne historique d'Hœdic et éléments structurants (IGN 1952, Bonneau B. 2019) .....	5
Figure 6 : Paysage Hœdicais ras dans les années 1960, vue depuis le vieux port (Melvan, collection photo d'un habitant) .....	6
Figure 7 : Comparaison de photographies aériennes de 1950-1965 avec la période 2000-2005 dans l'est d'Hœdic, on constate l'enfrichement des parcelles agricoles (IGN 1950-2005) .....	8
Figure 9 : Vue sur le marais nord, 1982 (Buttin P.) .....	9
Figure 8 : Vue sur le marais nord, 2017 (Buttin P.) .....	9
Figure 10 : Périmètre de gestion du CDL et éléments structurants récents à Hœdic (IGN 2016, Bonneau B. 2019) .....	10
Figure 11 : Dune dégradée par l'érosion anthropique, creusement du sentier côtier (Bonneau B. 2019).....	13
Figure 12 : Dune dégradée par l'érosion anthropique, élargissement des sentiers (Bonneau B. 2019).....	13
Figure 13 : Paysage de l'intérieur de l'île d'Hœdic maintenu ouvert et animé par les moutons (Bonneau B.2019) .....	14
Figure 14 : Fragmentation des fourrés par les travées et nouvelle pâture ouverte à l'est de l'île. Les constructions au nord sont des casemates de la marine française de 1939 (photographie prise par drone, Janin G 2019.).....	15
Figure 15 : Paysage peu commun de dune décalcifié au nord-est d'Hœdic (Bonneau B. 2019).....	16
Figure 16 : Croquis d'ambiance dans le village d'Hœdic, homogénéité dans les formes et couleurs (Bonneau B. 2019) .....	18
Figure 17 : Entrée de bourg est donnant sur la place du repos (Bonneau B. 2019) .....	19
Figure 18 : Hameau du Paluden (Bonneau B. 2019) .....	19
Figure 19 : Emprise impressionnante du fort par rapport au village (Buttin P. 2017).....	20
Figure 20 : Sentier côtier inutilement multiplié au nord-est d'Hœdic, du fait de la pente et de l'absence d'un revêtement stable (Bonneau B. 2019).....	23
Figure 21 : Galets utilisés pour matérialiser un embranchement du sentier côtier dans la zone du CDL d'Hœdic (Bonneau B. 2019).....	24
Figure 22 : Photomontage du sentier côtier à l'est, intégration du revêtement (Bonneau B. 2019).....	25
Figure 23 : Photomontage d'un sentier dans la dune, ajout du revêtement et monofils (Bonneau B. 2019) .....	25
Figure 24 : Reconstitution photographique à Belle-Ile avant et plusieurs années après la canalisation du public (Conservatoire du littoral, 2013) .....	25
Figure 25 : Propositions d'aménagements pour les sentiers de la zone nord-ouest d'Hœdic (Bonneau B.) .....	26
Figure 26 : Croquis représentant la création d'un lieu d'interprétation du paysage à partir d'un vestige militaire à Hœdic (Bonneau B. 2019).....	27
Figure 27 : Croquis représentant l'aménagement d'embranchements pour ouvrir l'accès au cavalier du fort d'Hœdic (Bonneau B. 2019).....	27

Figure 29 : Photographie récente et ancien cadastre superposés à l'est d'Hœdic. Mise en évidence de la position de l'ancien muret délimitant les parcelles autrefois cultivées (Bonneau B. 2019) .....	29
Figure 30 : Ancien muret dégagé grâce au passage d'un engin de débroussaillage à Hœdic (Bonneau B. 2019) .....	30
Figure 31 : Robot radiocommandé utilisé pour ouvrir des layons dans les fourrés au préalable de la dératisation de l'île, ici en train de rendre accessible un amer (Bonneau B. 2019).....	30
Figure 32 : Zones à arrêter d'entretenir pour former des haies naturelles autour des parcelles à terme (photographie prise par drone, Janin G 2019, Bonneau B. 2019).....	31

## Liste des annexes :

Annexe 1 : Carte des vues à Hœdic

Annexe 2 : Carte des mesures de protections au titre de l'environnement et du patrimoine à Hœdic

Annexe 3 : Carte des unités d'ambiances à Hœdic

Annexe 4 : Carte des enjeux paysagers à Hœdic (IGN 2016, Bonneau B. 2019)

Annexe 5 : Propositions sur les cheminements intérieurs à Hœdic

## Liste des abréviations :

AGFHE : Association de Gestion du Fort d'Hoedic et de son Environnement

AQTA : Auray Quiberon Terre Atlantique (communauté de communes)

CDL : Conservatoire du littoral

PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

SIC : Site d'Importance Communautaire

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

ZPS : Zone de Protection Spéciale

ZSC : Zone Spéciale de Conservation

## Introduction :

Le littoral, espace historiquement attractif pour l'Homme du fait de ses ressources et de la possibilité qu'il offre en termes d'échanges, désigne l'interface entre le domaine terrestre et marin. Le littoral français est soumis à la Loi littoral depuis 1986, dans l'objectif de réglementer l'aménagement, de favoriser sa protection et sa mise en valeur. En effet, la pression foncière sur ces espaces a augmenté de manière exponentielle depuis la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Aujourd'hui, certaines parties du littoral ont été presque entièrement artificialisées, au dépend de la biodiversité importante qu'elle abrite (par exemple, 98 % du littoral du département des Alpes-Maritimes est urbanisé). La concentration des populations vers les zones côtières n'est pas un phénomène propre à la France, et peut s'expliquer par des facteurs économiques (dynamisme lié aux activités portuaires et au tourisme) mais aussi pour le cadre paysager très apprécié de ces espaces, dont le tourisme découle d'ailleurs.

En relation directe avec la côte, les îles du littoral français ont suscité un intérêt croissant avec la montée du tourisme, et ont été bien souvent, de même, affectées par la pression foncière. Les îles du Ponant, situées dans la Manche et l'océan Atlantique, regroupent 15 îles habitées toute l'année ayant en commun un mode de vie et une situation géographique insulaire. Chacune de ces îles possède une culture propre, en lien avec le territoire continental auquel elles sont historiquement associées.

Hœdic est l'une de ces îles, située dans le Mor braz (grande mer en breton) qui s'étend de la presqu'île de Quiberon jusqu'au Croisic dans le sud du Morbihan. Hœdic fait partie d'un ensemble granitique au niveau de l'anticlinal de Cornouaille, dans la continuité de Quiberon et de l'île d'Houat. Cette dernière forme avec Hœdic (à seulement 5 kilomètres de distance) deux « îles sœurs », regroupées en une unité paysagère avec Belle-Île dans l'Atlas des paysages du Morbihan (Figure 1). Les deux îles, formant chacune une commune distincte de l'intercommunalité Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA), comportent un patrimoine historique, naturel, archéologique, social et maritime riche, étudié et valorisé par l'association Melvan depuis 2003.

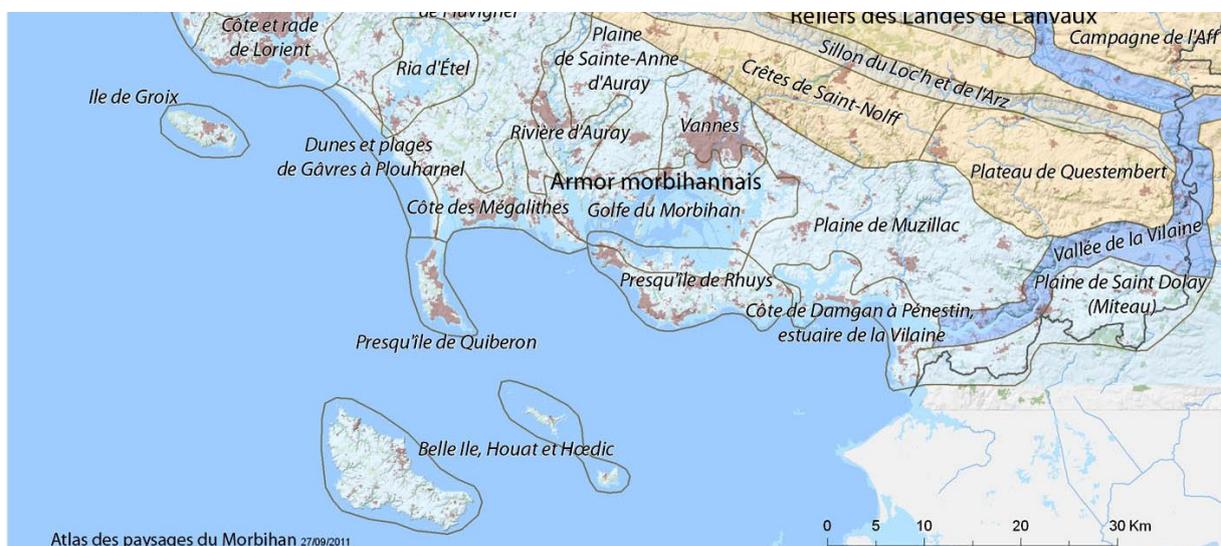


Figure 1 : Localisation de l'unité Belle-Ile, Houat et Hœdic (Atlas des paysages du Morbihan 2011)

L'archipel de Houat-Hœdic présente des « caractéristiques écologiques et une situation préservée à l'écart du continent justifiant une richesse floristique exceptionnelle » (Flore et habitats de l'archipel Houat-Hoedic, Melvan, 2017), ainsi qu'une grande diversité d'habitats favorables aux oiseaux. Pour leur préservation, les deux îles et leur domaine marin ont été classées zone Natura 2000, contenant une ZSC et une ZPS, de plus le Conservatoire du littoral y est propriétaire de 77,5 ha de milieux naturels.

A Hœdic, des changements majeurs dans les usages du territoire et dans l'économie locale sont apparus depuis la fin des années 60. Le tourisme est devenu le pivot de l'économie, tandis que les activités de production vivrières ont considérablement diminué. Ces changements ont impacté physiquement le territoire, ainsi que le regard porté sur son paysage. Sa gestion et son aménagement posent aujourd'hui question, amenant la municipalité, le Conservatoire du littoral et l'association Melvan au lancement d'une étude paysagère en 2019. Ainsi dans cette étude nous allons voir **comment une approche paysagère peut permettre de concilier les usages avec la fragilité du milieu sur le territoire de l'île d'Hœdic ?**

D'après la Convention européenne du paysage entrée en vigueur en 2004, le paysage désigne « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (Conseil de l'Europe, 2000). Le terme « approche paysagère » est employé dans le sens d'un « outil polyvalent au service de l'approche opérationnelle et interdisciplinaire des problématiques environnementales » (Pierre Derioz, 2008).

L'approche paysagère s'appuie sur le diagnostic d'un territoire et conduit à un projet d'aménagement (Ambroise, Toublanc, 2010). Durant une première phase, une analyse visuelle et sensorielle de terrain est réalisée. Les composantes matérielles du paysage et leurs interrelations sont étudiées, spatialisées, et traduites en productions graphiques. En parallèle, une recherche documentaire et des enquêtes auprès des acteurs du territoire sont menées. Suite à ce diagnostic, des enjeux sont mis en évidence et des pistes de projet peuvent être proposées.

La première partie du mémoire proposera une entrée historique et contextuelle, où l'évolution du paysage Hœdicais sera passée en revue. Par la suite, nous aborderons les spécificités du contexte insulaire pour une approche paysagère à Hœdic, ainsi que l'aspect transversal de la démarche. Nous verrons enfin comment répondre aux enjeux posés par les usages sur le territoire d'Hœdic par le paysage, via des propositions globales concrètes.

## I. Évolution des usages, de la perception du paysage hœdicais et enjeux de gestion actuels

De par leur proximité géographique, Houat et Hœdic sont très liées à travers l'histoire et proposent un ensemble paysager harmonieux. Toutes deux arborent une côte rocheuse granitique ponctuée d'anses, de pointes et de plages, donnant sur l'Atlantique et le Mor Braz. Le bâti y est généralement groupé et peu élevé, aux couleurs blanches et aux toitures d'ardoises dans l'unique village de chaque île. Les rares arbres plantés sont en général des conifères typiques du littoral atlantique-ouest français d'aujourd'hui (pins, cyprès). On y trouve aussi de grandes zones dunaires, des espaces de fourrés et prairies, ainsi que de remarquables fortifications militaires anciennes. Le climat y est caractérisé par une relative sécheresse en été (Houat-Hœdic est l'un des endroits les moins pluvieux de Bretagne, avec environ 700 mm d'eau

par an), des hivers doux et des vents ouest/nord-ouest dominants. Par rapport au continent, les contrastes thermiques entre été et hiver sont atténués et les vents plus importants (Conservatoire du littoral, 2013). Ce climat, dit atlantique sub-méditerranéen, permet à des espèces à affinités méridionales peu courantes en Bretagne de s'installer, mais pose aussi des difficultés pour la gestion de la ressource en eau en période estivale.

Hœdic est la plus petite des îles du Mor Braz, avec une superficie de 209 hectares, 2500 mètres de longueur et approximativement 800 mètres de largeur pour une centaine d'habitants permanents (Insee, 2016). On y accède en bateau depuis la presqu'île de Quiberon en empruntant une navette de la Compagnie Océane, après un arrêt à Houat pour un total d'environ 75 minutes de traversée (en été, d'autres compagnies proposent aussi des traversées depuis Vannes, Port Navalo, La Turballe ou encore Le Croizic). Il n'y a pas de véhicules particuliers à Hœdic, le temps pour effectuer le tour de l'île à pied, question récurrente des touristes, est d'environ 2h30.

Hœdic se distingue à première vue de Houat par une altitude faible (jusqu'à 22 mètres, soit deux fois moins qu'à Houat, par sa forme ramassée et par la présence de grandes zones humides dans ses terres, notamment au sud (Figure 2, 3 et 4). Sa forme générale et sa topographie peuvent être qualifiées de « douces » en comparaison de Houat qui est caractérisée par un haut plateau granitique abrupte et allongé.

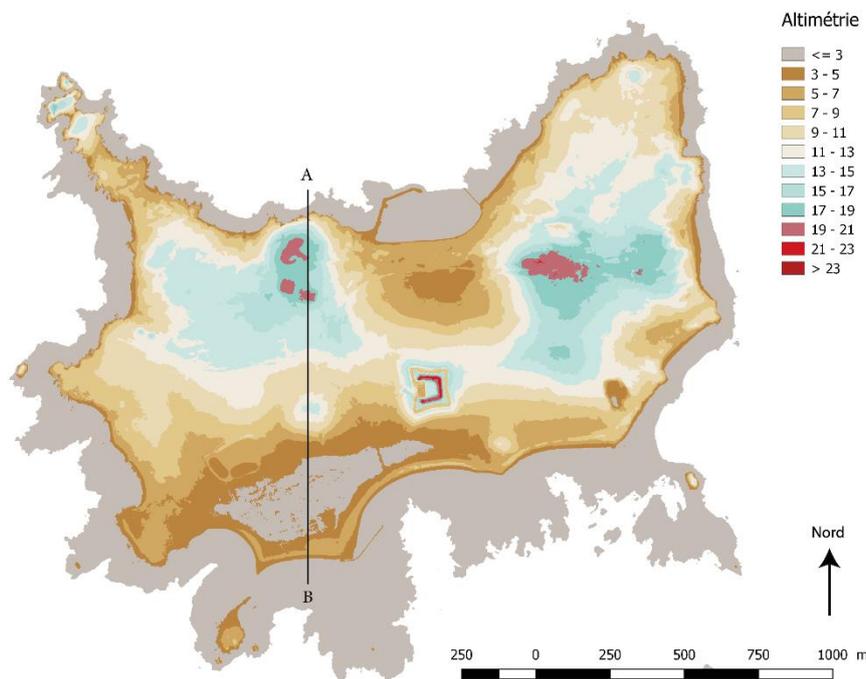


Figure 2 : Carte topographique de l'île d'Hœdic avec trait de coupe (Bonneau B. 2019)

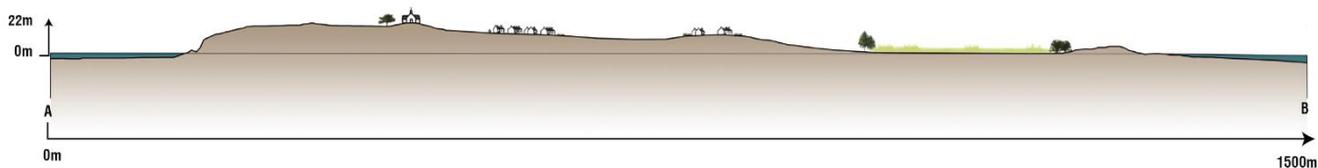


Figure 4 : Coupe topographique nord-sud d'Hoëdic (Bonneau B. 2019)

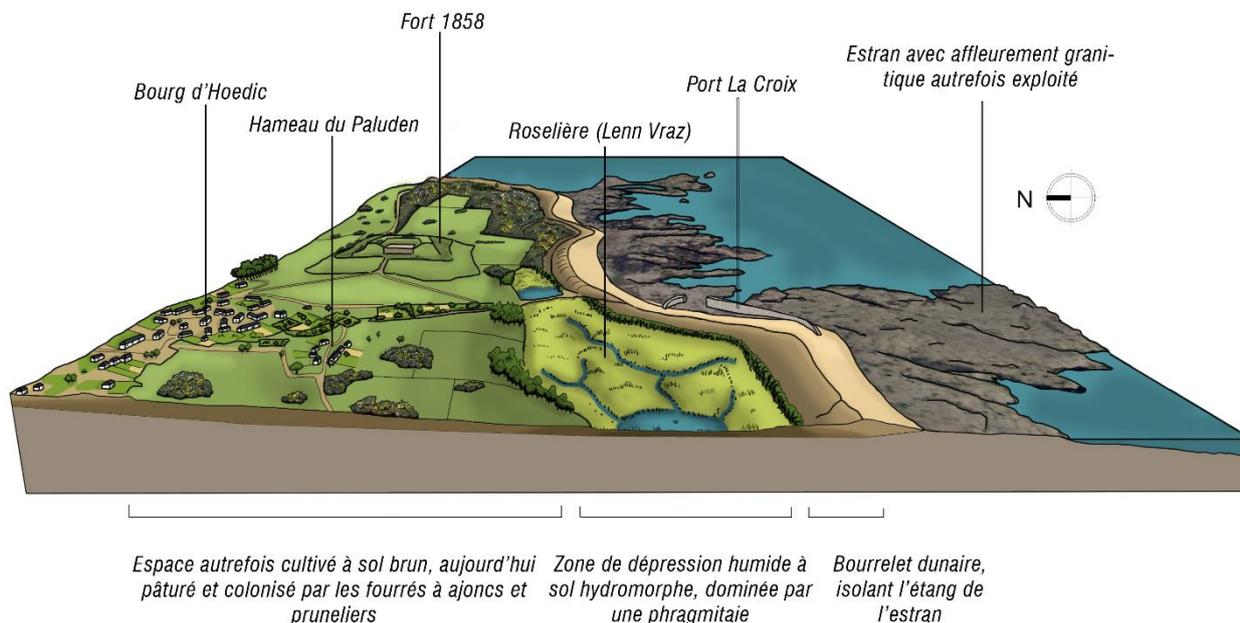


Figure 3 : Bloc-diagramme du sud de l'île d'Hoëdic (Bonneau B. 2019)

En tant que « socle » du paysage, la topographie est une composante relativement fixe au cours du temps à échelle humaine, ce qui n'est pas le cas des éléments formant son « revêtement », qui définissent et structurent les espaces. L'occupation du sol change au fil de l'évolution des besoins et des pratiques sur tous les territoires, même en contexte insulaire réduit. Nous allons nous intéresser dans cette première partie à l'évolution des usages sur le territoire d'Hoëdic qui ont directement influé sur son paysage, ainsi qu'aux perceptions et enjeux de gestion en découlant.

### 1. Un paysage autrefois dénudé, marqué par la polyculture-élevage jusque dans les années 1960

Du fait de son insularité, Hoëdic est un territoire isolé dépendant fortement des échanges avec le continent. Historiquement, les hoëdicais vivaient d'une économie de subsistance basée sur la pêche et l'association polyculture-élevage, plus accessoirement la chasse. Ils exploitaient ainsi les ressources de la mer et les terres de l'île. La taille réduite et finie de l'île au vu du nombre d'habitants (jusqu'à 426 en 1926, source Insee) exigeait une optimisation des ressources dans un contexte presque autarcique. Ainsi, les terres à sol brun relativement fertiles

étaient cultivées, tandis que les espaces au sol superficiel voire même les dunes étaient pâturées. Il en résultait un paysage très ras, dépourvu d'arbres, du fait du surpâturage et de la mise en culture du reste des espaces (Le Nevé, 2015).

### 1.1. L'organisation de l'espace dans un « micro-territoire » insulaire

On peut lire une organisation précise du territoire d'Hœdic sur les anciens cadastres, avec un bourg et un hameau groupés au centre de l'île, ainsi que des terres cultivables entourées de murets et méticuleusement découpées en petites parcelles. Les chemins principaux structurent le territoire en le traversant d'ouest en est et du nord au sud, avec le village comme point central. Ils mènent à l'ancienne cale au nord-ouest, au port La Croix au sud (plus récemment au port de l'Argol au nord), à l'ancien phare et constructions militaires à l'est, et permettaient d'accéder aux cultures (Figure 5).

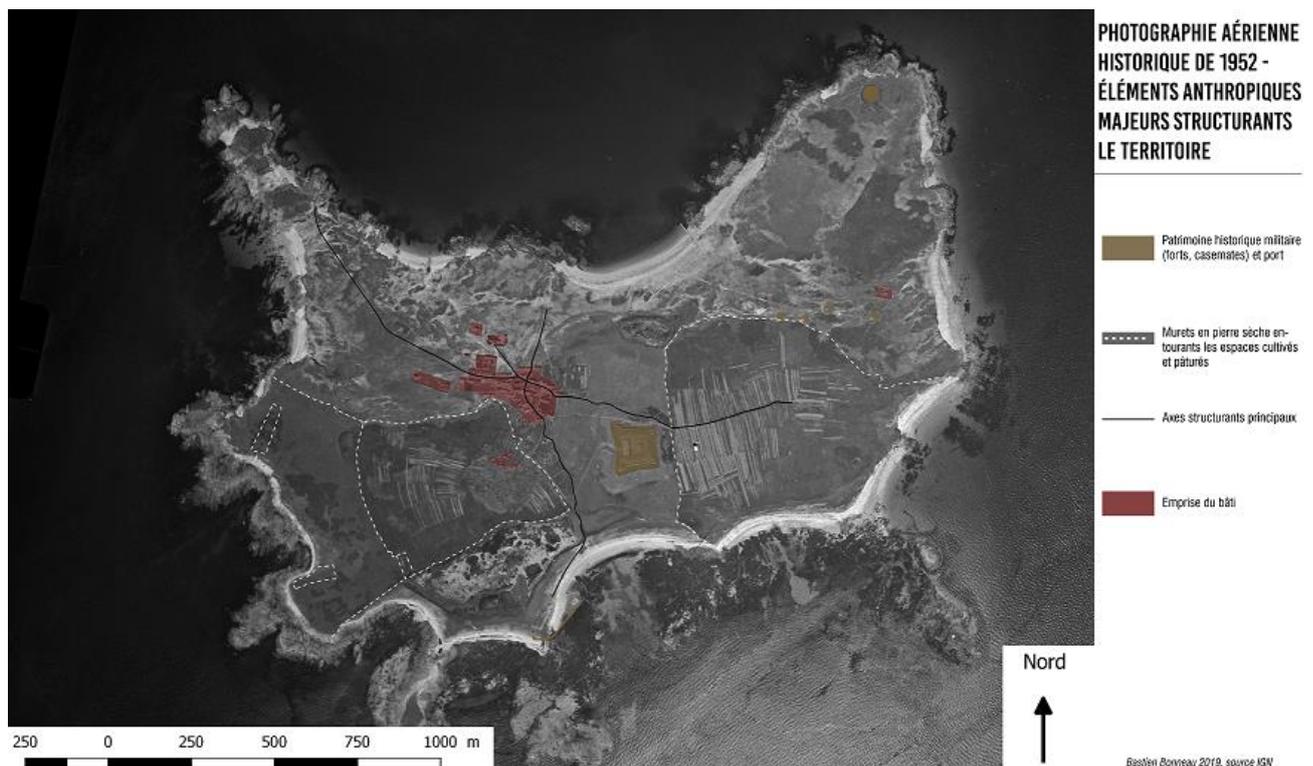


Figure 5 : Photographie aérienne historique d'Hœdic et éléments structurants (IGN 1952, Bonneau B. 2019)

L'élément le plus marquant dans l'organisation du territoire est le muret (généralement en pierre sèche) de granite local. Parfois ensevelis sous la végétation aujourd'hui, ils permettent encore d'identifier les différents espaces. Dans une zone intermédiaire entre le village et le hameau du Paluden, les petits jardins cultivés sont soigneusement enclos par ces murets. Leur utilisation découle du besoin de protéger les cultures des bovins, tout en réglementant l'usage des sols et délimitant la propriété.

Les espaces exploitables de l'île ont été en partie réduits dans l'est par des implantations militaires. La plus imposante est un fort de style Vauban datant de 1853. Le fort est installé à

l'ouest du village, sur des terres anciennement cultivées et a une emprise considérable dans l'île, comparable à celle du village. Implantés en 1939 pour délimiter une zone militaire autour de casemates de la marine française, des rangées de poteaux en béton destinées à un grillage découpent la partie nord-est de l'île et impactent fortement le paysage (qui comprend aussi sur sa pointe un fort en ruine datant de 1693).

L'île comprend de grandes zones humides, à la différence de Houat, avec deux marais dont le plus étendu est une roselière d'environ 9.5 hectares au sud, le Lenn Vraz (grand marais en breton) aujourd'hui scindée en deux parties. Ces marais étaient des communs, exploités pour le chaume des toitures en roseaux. Les espaces marginaux de lande, autrefois uniquement situés sur des terres superficielles au sud-ouest et au nord-est, étaient aussi exploités (l'ajonc pouvait être utilisé comme combustible ou fourrage).

À partir de 1972, les parcelles des particuliers devenues très nombreuses par les divisions dues aux successions sont communalisées à l'occasion de la création d'un nouveau cadastre. La communalisation des parcelles concerne tous les espaces à l'exception du village et des jardins, et permettra le contrôle de l'urbanisation restreint à la zone du bourg.

## 1.2. Un paysage littoral influencé par les pratiques agricoles

Battue par vents et marées, Hœdic propose avant tout un paysage littoral dont les formes et les composantes sont associées à la mer. Du fait de la faible topographie et du peu d'implantations bloquant la vue, le Mor Braz et l'océan atlantique sont très visibles, où que l'on se trouve dans l'île. Le regard peut bien souvent porter jusqu'à l'horizon formé par le continent ou l'océan, ainsi que sur Houat et Belle-Île. Par le passé, l'agriculture façonnait l'aspect des terres intérieures de l'île, donnant à voir un paysage ras, uniformisé, maîtrisé et moins diversifié qu'aujourd'hui (Figure 6). L'activité de pêche quant à elle, pratiquée par les hommes, a toujours été fortement inscrite dans le paysage et l'identité Hœdicaise.



Figure 6 : Paysage Hœdicais ras dans les années 1960, vue depuis le vieux port (Melvan, collection photo d'un habitant)

Dans cette micro-société réduite à ses propres moyens, les saisons étaient rythmées par les travaux agricoles et le quotidien par les marées. Le goémon (algues) était récolté et séché d'avril à septembre, il constituait une ressource importante en tant que combustible en l'absence de bois, ainsi que pour servir de litière aux animaux et amender les terres.

Le goémon est surtout utilisé dans l'industrie de production d'iode à partir de 1860, avec l'installation d'une entreprise sur l'île conférant une source de revenu additionnelle aux hœdicaïs. Les algues sont séchées et stockées au fort (racheté par un entrepreneur en 1893), brûlées dans des fours en pierre le long de la côte (encore visibles aujourd'hui) afin d'obtenir des pains de cendre, vendus par la suite aux industries du continent. L'île connaît alors un essor économique et démographique important, avec un pic de 426 habitants en 1926 (Le Nevé, 2018).

À partir de 1930, l'île subit une crise économique majeure liée à la surpopulation, à la fin de la production d'iode ainsi qu'à des emprunts trop importants qui conduit à l'exode d'une partie des habitants vers le continent. L'île ne compte plus que 185 habitants en 1946, avec un mode de vie proche de celui du 19<sup>ème</sup> siècle. La fin de ce mode de vie ancestral est amorcée par l'arrivée de l'électricité en 1963, puis la construction du port de l'Argol en 1973 (port en eau permanente permettant une liaison efficace avec le continent) marque le basculement vers la modernité.

## 2. Fermeture totale de l'intérieur de l'île suite à l'abandon de l'agriculture après les années 1960

À partir de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, Hœdic s'ouvre au monde et voit son mode de vie bouleversé, tout comme la nature de sa population. Durant la période entre la fin de la Seconde Guerre Mondiale et les années 70, l'île reste en dehors de l'essor économique des « Trente Glorieuses » du continent. Cette période correspond plutôt à celle des « Derniers Hœdicaïs » dans la mémoire des insulaires, antérieure au tourisme et à l'installation des résidences secondaires (Melvan, 2016). Le départ des dernières vaches en 1977 marque la fin de l'agriculture, au profit de l'économie générée par la venue des estivants et de l'approvisionnement facilité par les nouvelles liaisons maritimes.

### 2.1. De l'espace cultivé vers l'espace « ensauvagé »

Les parcelles agricoles au sud et à l'est du village, délimitées par leurs murets de pierre, sont progressivement laissées à l'abandon à partir des années 60. Les cultures en bandes disparaissent peu à peu sur les photographies aériennes au fil des années, et les espaces autrefois cultivés s'enfrichent (voir Figure 7). Sur ces terres au sol brun sableux, l'ajonc et le prunelier deviennent dominants et referment le paysage. La lande « armée » à ajoncs et pruneliers devient impénétrable après quelques années, sa robustesse et ses épines rendent sa maîtrise difficile lorsque la nature du sol lui permet d'atteindre plusieurs mètres de haut. L'ajonc était

initialement présent au nord-est et au sud-ouest de l'île sur des sols superficiels, sous forme de lande atlantique basse parfois exploitée pour servir de litière ou fourrage au bétail en hiver.



Figure 7 : Comparaison de photographies aériennes de 1950-1965 avec la période 2000-2005 dans l'est d'Hoëdic, on constate l'enfrichement des parcelles agricoles (IGN 1950-2005)

L'apparence du paysage de l'intérieur de l'île auparavant ras et cultivé, soigneusement organisé par les murets, devient progressivement embroussaillé, sauvage. Les murets et parcelles disparaissent sous une végétation dense. Le territoire de l'île, avec ses terres intérieures ainsi inaccessibles, se voit restreint au village, à la dune et à la côte, qui composent les éléments du paysage de bord de mer. La composante agricole disparaît ainsi du paysage Hoëdicais, laissant place à des terres intérieures occupées par les fourrés.

Le pâturage des vaches, qui empêchait la croissance des jeunes ligneux jusque dans les années 70, permettait de limiter le développement des fourrés mais était aussi la raison de l'absence d'arbres sur l'île. Le résultat de la disparition de l'élevage sur le paysage a donc été le développement exponentiel des fourrés, mais a aussi permis le boisement inédit de certaines zones.

## 2.2. La place de l'arbre dans le paysage hoëdicais

L'arbre est, à quelques exceptions près, totalement absent à Hoëdic jusqu'à la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Toutefois, il existe 2 figuiers, relevés parmi les arbres remarquables en Bretagne, dont l'âge avoisinerait 200 ans [1]. L'un d'eux est cité par Auguste Brizeux dans *Les Bretons* publié en 1845 : « Derrière un mur s'élève un figuier pâle et vieux, arbre cher aux enfants, seul plaisir des yeux » l'auteur fait aussi référence à des boisements qui auraient été initialement présents sur les îles bretonnes : « Des chênes autrefois les couvrent, dit-on ». Puis Anatole France dans *L'île des Pingouins* en 1908 : « Un beau figuier s'élevait dans un creux de l'île et poussait au loin ses branches. Les habitants de l'île l'adoraient ». Les deux auteurs font allusion au fort attachement de la population pour les rares arbres de l'île.

À l'initiative de la municipalité mais aussi de particuliers, les premières plantations sont expérimentées à partir des années 70 dans le village, avec des conifères comme le cyprès de

Lambert et différentes espèces de pins. Des peupliers et tamaris sont aussi plantés, notamment autour des zones humides. Ces arbres sont aujourd'hui des éléments forts dans le paysage d'Hœdic, leur taille en faisant des points de repère très visibles du fait de la faible topographie (voir Annexe 1 : carte des vues à Hœdic). Le bois de pins, dont la plantation serrée a créé la masse la plus imposante de l'île, forme un dôme d'une taille démesurée à l'approche de l'île par bateau.

La comparaison entre des photographies anciennes et récentes prises d'un même point de vue démontre à quel point les arbres ont impacté le paysage Hœdicais, en apportant des éléments hauts parfois occultants (voir Figure 8 et Figure 9).



Figure 9 : Vue sur le marais nord, 1982 (Buttin P.)



Figure 8 : Vue sur le marais nord, 2017 (Buttin P.)

Hœdic est souvent considérée aujourd'hui comme « plus boisée que Houat » par la présence remarquable des peupleraies en bordure de marais (qu'on ne trouve pas à Houat) et de la pinède située au camping. L'île reste toutefois dépourvue d'arbres sur l'immense majorité de ses terres, et le manque d'espaces ombragés est problématique en été, principalement pour les campeurs. Les arbres présents sont donc très appréciés par la population, et leur taille génère occasionnellement des protestations. Certains spécimens sont devenus emblématiques de l'île, comme le vieux cyprès de Lambert de la place du repos. L'ombre fournie par ces arbres est évidemment appréciée en période estivale, et reste une modalité rare à Hœdic dont le tour à pied par le sentier côtier s'effectue en plein soleil.

### 3. Afflux touristique, réouverture progressive de zones en déprise posant la question des usages actuels et de la gestion

Dès les années 60, des vacanciers commencent à s'intéresser à Hœdic qui va progressivement devenir un lieu de villégiature, apprécié pour son cadre naturel, son village authentique et ses petites plages de sable fin. La construction d'un port toujours en eau en 1973 va permettre l'accès à l'île au plus grand nombre, et de nombreuses résidences secondaires vont s'implanter dans le village. En parallèle, les préoccupations environnementales grandissantes à partir des années 70 vont amener à la prise de mesures de protection sur l'ensemble Houat-Hœdic. Plus récemment, les gestionnaires locaux vont se réapproprier une partie des espaces enfrichés, en affirmant de nouveaux usages et modes de gestion.

### 3.1. Un patrimoine historique et naturel désormais reconnu

À la fin des années 70, le Conservatoire du littoral acquiert le fort d'Hœdic, afin de protéger le monument historique de projets touristiques. Le périmètre d'intervention du Conservatoire sera progressivement étendu aux étangs et dunes sud, puis au vieux port. La commune cèdera au total 37,5 ha de milieux naturels au conservatoire, auxquels s'ajoutent une quinzaine d'hectares supplémentaires dans le périmètre d'intervention (Figure 10). Ces espaces sont aujourd'hui gérés par l'Association de Gestion du Fort d'Hœdic et de son Environnement (AGFHE). Le Conservatoire du littoral a notamment permis la rénovation du fort et de la maison du Port La Croix.

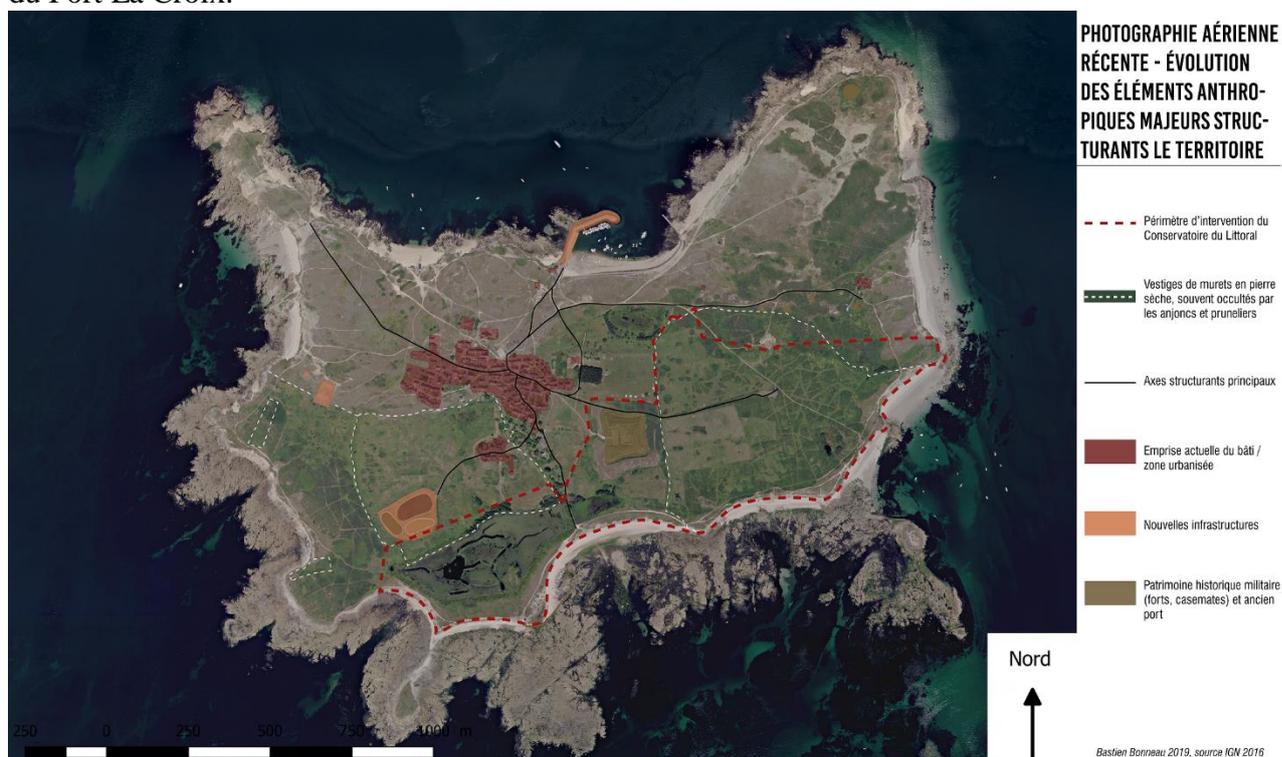


Figure 10 : Périmètre de gestion du CDL et éléments structurants récents à Hœdic (IGN 2016, Bonneau B. 2019)

En parallèle, L'île d'Hœdic fait l'objet d'une mesure de protection au titre de la loi sur les monuments naturels et les sites en 1980, par arrêté ministériel. La zone du bourg et du port de l'île sont inscrits tandis que le reste de l'île est en site classé. L'inscription à l'inventaire des sites impose d'informer l'administration quatre mois à l'avance de tous travaux, tandis que le classement, plus contraignant, stipule qu'aucune modification ni destruction ne peut intervenir sans autorisation du ministère chargé des sites.

L'ensemble Houat-Hœdic a été classé en site Natura 2000 par arrêté ministériel en 2007, sur une superficie de 2292 ha. Le site est désigné au titre des deux directives (Habitats et oiseaux) avec une Zone Spéciale de Conservation (ZSC) et une Zone de Protection Spéciale (ZPS). La ZSC a été étendue en mer après avoir été identifiée comme Site d'Importance Communautaire (SIC) par la commission européenne en 2009. Le site Natura 2000 comprend désormais 76% d'espace marin. De plus, la commune d'Hœdic est répertoriée en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1, ce qui ne constitue pas une mesure de protection mais atteste du niveau d'intérêt écologique élevé du territoire (voir Annexe 2 : carte de superposition des zonages).

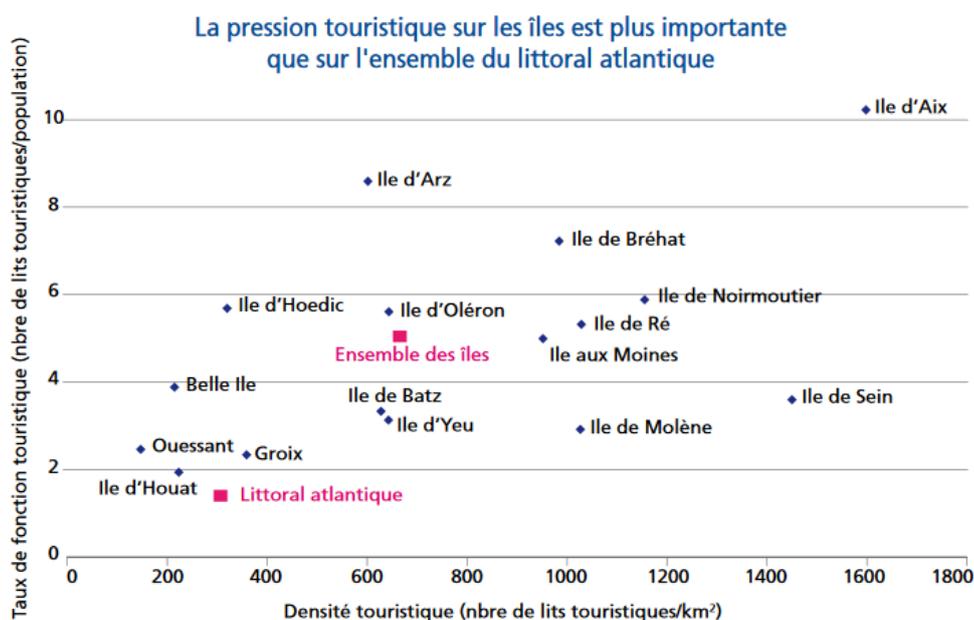
L'association Melvan est créée en 2003 avec pour vocation l'étude, la protection et la promotion du patrimoine historique, naturel, archéologique, social et maritime des îles d'Hoedic et de Houat, de leur environnement, dans une approche pluridisciplinaire. L'association finance et participe à des études sur les deux îles, dont les résultats paraissent dans une revue annuelle. Elle réalise aussi des supports d'informations et de sensibilisation.

L'environnement est une préoccupation de plus en plus importante sur l'île, avec des actions de la municipalité comme l'établissement d'un terrain de camping pour mettre fin au camping sauvage dans la dune, ou encore la construction d'une déchetterie en 2019.

### 3.2. Le tourisme, pivot économique de l'île, met sous pression certains espaces naturels

Plus encore que Houat, Hœdic est presque entièrement dépendante du tourisme sur le plan économique. La majorité des établissements privés (cafés, restaurants, hôtel) ferment ou réduisent leur activité en hiver tandis l'accueil des touristes sur l'île mobilise la plupart des employés municipaux (gestion des gîtes, du camping municipal, transport de marchandises depuis le bateau). Le tourisme, même indirectement, est ainsi la source de revenus la plus importante pour la commune et ses habitants. La pression touristique serait d'ailleurs plus forte sur les îles (dont Hœdic) que sur le littoral atlantique (Tableau 1), en terme de capacité d'accueil (en nombre de lits : chaque chambre d'hôtel équivaut à 2 lits, chaque résidence secondaire à 5 et chaque emplacement de camping à 4) par rapport à la population et la taille du territoire.

Tableau 1 : Pression touristique sur les îles de l'atlantique, évaluée par rapport au nombre de lits touristiques (Ifen 2008)



Source : Insee, Recensement de la population, 1999 - direction du Tourisme, 1999 - Observatoire du littoral.

On peut appréhender l'importance prise par le tourisme dans la vie locale depuis les années 60 à travers l'augmentation de la proportion des résidences secondaires [4]. Le nombre de résidences principales a stagné, tandis que la part de résidences secondaires est passé de 44% à 76% (Tableau 2). Sur la même période (1968-2016), la population de résidents à l'année a presque été divisée par deux (Tableau 3). Aujourd'hui le nombre de personnes présentes à la journée sur l'île peut dépasser 2000 en période de haute fréquentation.

Tableau 2 : Évolution du nombre de logements par catégorie à Hœdic sur la période 1968-2016 (Insee 2016)

**LOG T1 - Évolution du nombre de logements par catégorie**

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2006	2011	2016
<b>Ensemble</b>	<b>107</b>	<b>131</b>	<b>154</b>	<b>177</b>	<b>206</b>	<b>220</b>	<b>242</b>	<b>246</b>
Résidences principales	56	50	45	60	55	48	60	57
Résidences secondaires et logements occasionnels	45	70	91	112	133	171	180	183
Logements vacants	6	11	18	5	18	1	2	6

(\*) 1967 et 1974 pour les DOM  
 Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2019.  
 Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2006 au RP2016 exploitations principales.

Tableau 3 : Évolution de la population à Hœdic sur la période 1968-2016 (Insee 2016)

**POP T1 - Population**

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2006	2011	2016
Population	191	147	126	140	117	111	120	101
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	91,8	70,7	60,6	67,3	56,3	53,4	57,7	48,6

(\*) 1967 et 1974 pour les DOM  
 Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2019.  
 Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2006 au RP2016 exploitations principales.

Les usages liés au tourisme sur le territoire sont principalement la pratique de la randonnée, la fréquentation des plages et la plaisance autour de la côte en bateau. Ces activités « nature » sont en relation directe avec le paysage, dont l'attrait est à l'origine de leurs succès à Hœdic. Ces usages ont aussi un impact fort sur les milieux, principalement via les phénomènes d'érosion anthropique, ou encore l'échouage des bateaux. Or, les milieux impactés comportent des habitats d'intérêt communautaire à l'échelle européenne, correspondant aux types mentionnés par la directive « Habitats faune flore » du réseau Natura 2000. Parmi ces habitats, certains sont même distingués en « habitats prioritaires » du fait de leur état de conservation très préoccupant. Il y a donc un conflit entre la nécessité de préservation et certains usages. Paradoxalement, la richesse écologique de l'île, en lien avec la diversité de ses paysages, contribue à l'attraction de touristes.

Les sentiers d'Hœdic, dont une partie est située dans la dune sur la côte, ont été gravement impactés par la fréquentation touristique au fil des années. Dans la dune grise, le piétinement détruit la surface végétalisée maintenant le sable et favorise l'érosion éolienne. Les promeneurs doivent marcher dans le sable mou une fois la dune érodée, ce qui conduit à la formation de sentiers alternatifs dans les parties plus stables de part et d'autre du sentier. S'en suit un élargissement et un creusement progressif du sentier dans la dune, avec multiplication des passages alternatifs étendant les dégradations aux alentours (Figure 11 et Figure 12).



Figure 11 : Dune dégradée par l'érosion anthropique, creusement du sentier côtier (Bonneau B. 2019)



Figure 12 : Dune dégradée par l'érosion anthropique, élargissement des sentiers (Bonneau B. 2019)

L'impact du tourisme sur les milieux sensibles, en contradiction avec les objectifs de préservation de ceux-ci, peut être appréhendé à l'échelle de l'île en travaillant sur les cheminements. Dans les espaces naturels, le tourisme affecte principalement la côte. L'intérieur des terres de l'île, moins fragile et accessible depuis peu, est beaucoup moins fréquenté par les promeneurs.

### 3.3. Gestion cynégétique et réintroduction de l'élevage, un changement majeur dans l'usage des espaces oubliés

La reconquête des espaces délaissés a été initiée par l'association des chasseurs d'Hœdic, et a permis de rendre de nouveau accessibles des zones qui avaient été refermées par les fourrés. La Fédération Départementale des Chasseurs du Morbihan, en partenariat avec le Conservatoire du littoral, avait mené une réflexion sur la perte de biodiversité liée à l'enfrichement à Hœdic (Conservatoire du littoral, 2013). Cette réflexion a conduit à des travaux de débroussaillage ainsi qu'à l'acquisition d'un gyrobroyeur pour la commune (en partenariat avec le Département du Morbihan et la commune elle-même). Par la suite, au cours des années 2000, des travées ont été ouvertes dans les fourrés à l'aide d'un engin de déforestation, facilitant l'activité de chasse mais aussi l'accès de ces espaces aux promeneurs. L'ouverture de ces travées (aussi dites allées cynégétiques, sillons ou encore coupe-feu) permet à l'occasion l'accès au véhicule des pompiers volontaires de l'île en cas d'incendie dans la lande.

Un autre évènement majeur dans la reconquête des friches a été la création d'une activité d'élevage extensif de moutons par un habitant de l'île en 2006, M. Samuel Kergal. La Fédération de Chasse a participé financièrement à la constitution d'une partie du troupeau de

moutons Lande de Bretagne, une race rustique adaptée aux conditions de l'île. Après le défrichage de parcelles et leur mise en prairies naturelles, les ovins empêchent le développement des ligneux par pâturage. La mise en place de ce nouvel usage a permis de ré-ouvrir une partie des terres enfrichées et d'y créer une ambiance bucolique, conférant à ces espaces un réel intérêt paysager (Figure 13). Le terrain de camping actuel a lui aussi été débroussaillé et mis en pâture, jusqu'ici les campeurs s'installaient dans la dune ce qui causait des dégradations.



*Figure 13 : Paysage de l'intérieur de l'île d'Hoëdic maintenu ouvert et animé par les moutons (Bonneau B.2019)*

On peut désormais traverser ces anciennes terres agricoles : Au sud du village et à l'est du fort, on expérimente à présent un paysage de prairies et bosquets donnant sur la mer en arrière-plan, animé par le troupeau de moutons. En continuant dans la direction opposée au bourg, les zones occupées par les fourrés se parcourent en empruntant les allées cynégétiques, formant un dédale. Le paysage peut y être qualifié de « fermé ». On peut aisément distinguer les zones de fourrés dominés par l'ajonc (en jaune) ou le prunelier (en vert foncé avec touches de blanc) par photographie aérienne lors de la floraison au printemps (Figure 14). Le prunelier est dominant sur les anciens espaces cultivés où il profite d'un sol plus profond, tandis que l'ajonc est généralement dominant sur des sols plus pauvres (ici, dans la moitié nord de la Figure 14, au niveau d'une ancienne zone militaire délimitée par une rangée de poteaux allant d'est en ouest).

La fragmentation parfois importante des fourrés est propice à l'activité de chasse et aux potentielles interventions des pompiers en cas de feu dans la lande, mais peut être déconcertante pour le promeneur peu expérimenté avec un effet « labyrinthe ».

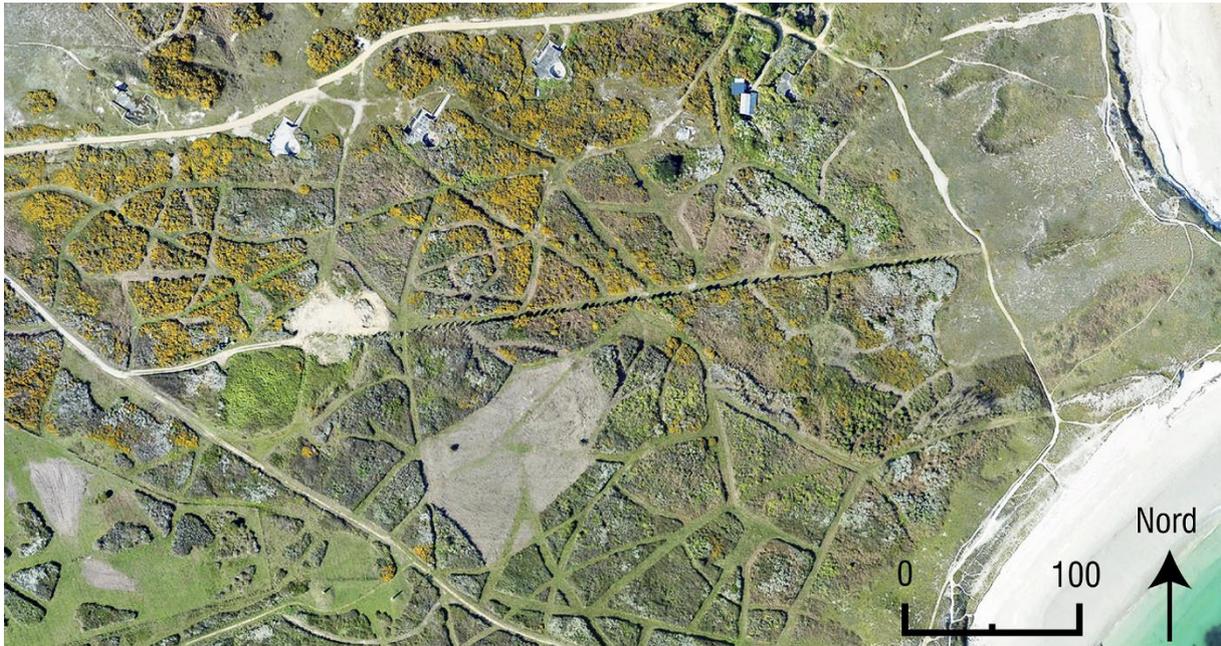


Figure 14 : Fragmentation des fourrés par les travées et nouvelle pâture ouverte à l'est de l'île. Les constructions au nord sont des casemates de la marine française de 1939 (photographie prise par drone, Janin G 2019.)

Les terres intérieures d'Hœdic, à présent accessibles, gagneraient à être valorisées et fréquentées davantage par les promeneurs. Elles offrent des ambiances inattendues très différentes de la côte, avec des sentiers traversant des prairies et de la lande haute. De plus, elles comportent de nombreux éléments du petit patrimoine lié au passé agricole (murets en pierre) et du patrimoine mégalithique (menhirs, alignements de pierres). Ces zones de l'intérieur de l'île composent aussi les habitats les moins sensibles du territoire, étant situées sur les anciennes terres cultivées. Un flux plus important de promeneurs n'y serait donc pas dommageable du point de vue de la faune et de la flore, c'est pourquoi la question des cheminements doit être aussi pensée dans ces espaces.

La pratique de la chasse et l'activité d'élevage sont les moteurs de l'évolution récente du paysage des terres intérieures à Hœdic. Ces espaces ont aujourd'hui un potentiel à mettre en relation avec la côte, plus impactée par le tourisme. Par l'approche paysagère, les enjeux posés par ces différents usages du territoire peuvent être liés, notamment autour des questions liées à la fréquentation. La préservation de l'environnement constitue aussi un enjeu majeur à Hœdic qu'il convient d'associer à la démarche.

## II. Le paysage : une approche transversale pour aborder le territoire d'Hœdic

Le concept de paysage, au-delà de son caractère évolutif, associe les dimensions spatiale, culturelle et environnementale dans une démarche pluridisciplinaire. Affaire de tous, il permet aussi d'impliquer les différents acteurs et de faire partager le projet de territoire. Par « approche transversale », on fait ici référence à la qualité holistique du paysage, sa nature systémique : « *La discussion sur le paysage – objet d'interface par excellence – ouvre sur la question des enjeux multiples : agriculture, architecture, patrimoine, économie, écologie, tourisme etc. Au-delà d'un inventaire des thématiques, le paysage permet surtout de les lier* » (Davodeau, Toublanc, 2013).

L'approche paysagère peut être une entrée pour aborder les particularités d'un territoire, physiques mais aussi perçues. Dans le cas d'Hœdic, on peut parler de « territoire contraint ». De part son enclavement, sa taille réduite, la fragilité de sa démographie, sa dépendance économique au tourisme, c'est un territoire faisant face à différentes limites. La sauvegarde du patrimoine, par la superposition des mesures de protection, s'applique aussi sous la forme de contraintes juridiques en ce qui concerne l'aménagement.

La subjectivité incluse dans la définition du paysage par la Convention européenne, à travers la notion de perception, justifie que l'on s'intéresse à la vision du territoire des différents types d'habitants, ainsi qu'à sa représentation générale au cours de l'histoire. Dans le cas d'Hœdic, il est pertinent de s'intéresser à la notion d'insularité et aux caractéristiques paysagères qu'elle renvoie. L'approche paysagère est aussi une approche sensible, qui ne se limite pas aux sciences, où le ressenti et l'esthétique est pris en compte.

### 1. Mettre en relation les enjeux naturalistes et les différents usages via le paysage

La qualité paysagère n'est pas synonyme de qualité environnementale (par exemple, de nombreuses pollutions du milieu ne sont pas perceptibles à l'échelle du paysage), toutefois une grande diversité d'habitats préservés est souvent alliée à une multiplicité de paysages remarquables. Les habitats faisant l'objet de mesures de protections se rencontrent relativement peu sur le territoire et peuvent donc constituer des paysages singuliers. Par exemple, la dune grise décalcifiée tapissée de lichens et parsemée de lande basse propose un paysage ras et ouvert, aux couleurs pastel (Figure 15). Ces habitats comprennent parfois des associations végétales peu communes, une topographie ou encore une situation particulière offrant des motifs paysagers uniques. Le concept de « qualité paysagère » est bien sûr subjectif, puisque la perception de ce qu'est un « beau paysage » varie pour tout un chacun.



*Figure 15 : Paysage peu commun de dune décalcifié au nord-est d'Hœdic (Bonneau B. 2019)*

A Hœdic, on peut lire une « carte des ambiances » du territoire à travers la cartographie des groupements de végétations, reflet des différents milieux présents sur le territoire (voir Annexe 2). Les recensements floristiques ont été réalisés en 2011 dans le cadre de la démarche Natura 2000 (Glemarec, Gibert 2011). Pour parler de la flore (ou de la faune), l'entrée paysagère est efficace comme élément de contexte, en spatialisant et expliquant la répartition des habitats

comme les étangs, roselières, des plages de sable, dunes mobiles, prairies dunaires, cordons de galets, falaises, pelouses littorales, fourrés, boisements à Hœdic. La description des habitats qui composent le paysage permet d'introduire par la suite des éléments de phytosociologie par exemple, en emboîtant les échelles après avoir fixé un cadre spatial.

Le grand public n'est pas forcément sensible aux communiqués scientifiques sur la biodiversité et les mesures de protections, parfois difficiles à appréhender du fait du vocabulaire utilisé, des notions et réglementations complexes impliquées. Le paysage permet de prendre du recul sur les questions d'écologie, de se positionner à une échelle plus large afin de communiquer sur des aspects visibles de tous. Les mesures de protections sur les habitats préservent aussi les paysages qu'ils composent, il est donc justifié d'introduire des notions de paysage dans la communication sur ces espaces.

Dans le « sens inverse », s'intéresser à l'écologie permet de percevoir certaines dynamiques paysagères. Les données naturalistes comportent des informations sur la dynamique des différents milieux, en lien avec la nature du sol et les types de végétations présentes. Ces informations peuvent être interprétées pour anticiper ou expliquer l'évolution du paysage, comme par exemple dans le cas des fourrés à ajoncs et pruneliers ayant refermés les anciens espaces agricoles d'Hœdic. On peut, en associant type de végétation et ressenti, classer le paysage Hœdicais selon deux grandes entités : « l'île ouverte », à la végétation rase permettant des continuités visuelles vers l'océan et « l'île fermée », dans une dynamique de fermeture par la végétation ou par allusion aux espaces cloisonnés.

Les enjeux naturalistes et paysagers présents dans chacune de ces entités sont souvent très liés, avec des objectifs à terme visibles dans le paysage et favorables à la biodiversité. Les enjeux de restauration du petit patrimoine à Hœdic concernent par exemple d'anciennes fontaines et lavoirs en pierre de granite, abritant une faune et une flore protégée. La remise en état et la valorisation de ces édifices s'inscrit aussi dans un objectif global de qualité paysagère. De même, la restauration d'espaces dunaires rudéralisés par des dépôts (expansion des ronces sur des sols remaniés avec des déchets, gravats) rentre à la fois dans le cadre de l'écologie et de la préservation du caractère paysager de certains milieux. La lutte contre certaines formes de pollutions peut aussi être appréhendée par le paysage : à Hœdic, un des enjeux naturalistes concerne l'atterrissement du grand marais, par l'eutrophisation due aux rejets de la station de lagunage des eaux usées de l'île. L'atterrissement aboutit à la fermeture du marais par les roseaux, avec la disparition des étendues d'eau libre impactant visuellement le paysage dans cette zone.

L'embellissement présumé du paysage peut représenter un danger pour l'environnement : à Hœdic, de petits cairns en amas de galets sont souvent élevés par les promeneurs sur le haut des plages, afin de laisser une marque éphémère dans le paysage. La présence d'un seul cairn entraîne la construction de nouveaux amas par les promeneurs suivants, potentiellement jusqu'à ce que tous les galets aient été prélevés. En pensant contribuer à une œuvre culturelle, que l'on pourrait qualifier de « land-art », les promeneurs n'ont pas conscience des dommages occasionnés sur l'équilibre des hauts de plage par cette pratique.

## 2. Particularités de l'approche paysagère sur un territoire insulaire réduit

En tant que figure géographique particulière, l'île constitue « *la seule catégorie d'espace à ne pas être découpée dans un ensemble terrestre plus large qu'elle, et donc la seule entité géographique formant indéniablement un tout à elle seule* » (Péron, 2005). Cette singularité du territoire doit évidemment être intégrée dans une approche paysagère. L'île d'Hœdic peut être considérée comme un « territoire contraint », mais l'on peut aussi se poser la question des atouts offerts par l'insularité du point de vue paysager.

### 2.1. Atouts et contraintes du territoire d'Hœdic

La qualité de la figure de l'île à « former un tout » représente un atout en termes de paysage qui prend sens lorsque l'on parcourt Hœdic. C'est un territoire à échelle humaine, dont on appréhende la taille et les limites au cours d'une journée de visite à pied. De nombreux territoires administratifs peinent à définir leur identité du fait de l'absence physique de leurs limites, qui ne font pas toujours sens du point de vue du paysage perçu. À l'inverse, l'identité d'un territoire insulaire comme Hœdic est affirmée par la limite claire imposée par l'océan.

Il apparaît qu'après toutes les contraintes dues à son isolement, l'avantage majeur du territoire d'Hœdic réside dans son cadre d'une qualité paysagère exceptionnelle. On y observe une diversité d'ambiances aussi bien sur la côte que dans les terres. La côte par exemple, est découpée par des pointes et des criques, ponctuée de plages formant des anses. Sa façade ouest et sud-ouest dite « au vent », exposée à l'océan, subit des conditions plus dures qui marquent le paysage. Autre marqueur de qualité, l'urbanisation est très réduite sur l'île, avec un village groupé sans phénomène de mitage. En son enceinte, le bâti est homogène (au niveau des couleurs, formes, hauteurs), organisé en rues étroites dégageant une impression d'authenticité (utilisation de pierres de construction en granite local, anciennes maisons rénovées ... voir Figure 16).



Figure 16 : Croquis d'ambiance dans le village d'Hœdic, homogénéité dans les formes et couleurs (Bonneau B. 2019)

L'absence de voitures réduit fortement les nuisances sonores et les risques, et permet une voirie légère réduite à son minimum en termes de largeur et de revêtement (Figure 17). L'espace public est parfois presque entièrement enherbé, se confondant avec l'espace privé, comportant un simple chemin de terre central (Figure 18).



Figure 17 : Entrée de bourg est donnant sur la place du repos (Bonneau B. 2019)



Figure 18 : Hameau du Paluden (Bonneau B. 2019)

Dans le cadre d'un projet de paysage, la taille réduite du territoire peut être considérée comme un atout du point de vue de l'impact du projet, ou encore du potentiel de participation et d'implication de la population locale. D'un point de vue opérationnel, l'insularité pose en revanche des difficultés de coûts et de mise en œuvre (du fait de l'acheminement par bateau des matériaux par exemple). Cette problématique renvoie à d'autres contraintes plus générales, comme la très forte saisonnalité dans les activités et dans la fréquentation du territoire, la fragilité démographique et économique, l'insuffisance de services ou encore le manque de ressource en eau potable.

Ces problématiques peuvent être perçues de différentes manières : par exemple, le manque d'eau potable peut être avancé comme argument pour limiter les flux touristiques, dans l'objectif de préserver l'intégrité de l'environnement. La taille réduite du territoire et l'implication forte de ses habitants peuvent aussi amplifier les conflits d'intérêts et de points de vue lors d'actions dans l'espace public.

## 2.2. Notion d'homothétie, taille et perception du territoire

On peut supposer que de la taille réduite et finie d'un territoire comme Hœdic résulte un frein au développement urbain. Historiquement, l'urbanisation a été minimale du fait de la précarité des habitants et des crises économiques du 20<sup>ème</sup> siècle. Par ailleurs, les ressources de l'île ne permettaient qu'un accroissement limité de la population en autonomie alimentaire. L'emprise du village est si faible qu'il convient de parler de proto-urbanisme. Le terme « insurbanisme », en référence à l'insularité, a été proposé par les architectes Jules Millour-Meffroy et David Bizeul dans l'article « Insurbanisme comparé des îles de Houat et Hœdic » de la revue Melvan numéro 16 (Bizeul, Millour-Meffroy, 2019). Ce terme correspond au mode d'urbanisme d'une petite société, confinée dans un « monde en réduction ».

L'enchaînement des milieux aux ambiances différentes (côte rocheuse, dune, marais, prairies) sur des distances très courtes participe aussi à la perception d'un territoire rétréci. Il en résulte l'impression d'un effet d'homothétie, une miniaturisation des différentes composantes du territoire proportionnellement à sa taille. D'ailleurs, lorsque l'on change d'échelle, l'emprise du village apparaît comme plutôt équilibrée en comparaison de la surface totale de l'île. La taille du fort d'Hœdic semble en revanche démesurée en comparaison du village (Figure 19).



Figure 19 : Emprise impressionnante du fort par rapport au village (Buttin P. 2017)

Du point de vue des processus écologiques, les populations subissent aussi cet effet d'homothétie avec un nombre d'individus faible sur le territoire. Du fait de leurs effectifs, ces populations (pour la faune comme la flore) sont plus fragiles, et l'insularité diminue grandement leur potentiel de résilience en cas de disparition. La petite superficie du territoire décuple aussi les effets des maladies et ravageurs par la proximité entre les individus. L'équilibre écologique peut être rapidement bouleversé à Hœdic, le développement d'espèces exotiques envahissantes est particulièrement suivi. Par l'absence de prédateurs, la population de rats sur l'île est devenue incontrôlable et va aboutir à une dératisation prochaine.

La notion d'homothétie est à prendre en compte en pensant l'aménagement de l'île : un projet, même de petite envergure, verra son impact visuel et son emprise décuplé en raison de la taille du territoire. La moindre modification sera d'autant plus perceptible, et interpellera les usagers du fait de l'étroitesse de l'espace vécu.

En analysant les critères visuels des espaces, l'approche paysagère permet la prise en compte du caractère du territoire dans le cadre d'un aménagement. Cette qualité est déterminante pour veiller à l'intégration visuelle du projet dans le paysage, à plus forte raison dans un territoire réduit. L'intégration est d'autant plus importante dans le paysage souvent ras et ouvert d'Hœdic, où la moindre implantation élevée est très visible.

### 3. Notion de paysage et culture insulaire

L'insularité a des répercussions sur la vie et la culture locale, et comme bien souvent dans les lieux touristiques, la perception du territoire par les résidents permanents et les résidents temporaires est différente. Historiquement, l'image de l'île dans la culture occidentale renvoie à des représentations paysagères utopiques développées au 18<sup>ème</sup> siècle : la côte sableuse ensoleillée à la végétation exotique, héritée des représentations coloniales par exemple. L'île représente aussi le retour aux sources, le lieu en dehors du temps et de la modernité du livre *Robinson Crusoé* de Daniel Defoé, repris par Michel Tournier avec *Vendredi ou les Limbes du Pacifique* en 1967 adapté en *Vendredi ou la Vie sauvage* en 1971. Ce dernier dira au cours d'un entretien que « l'île, c'est l'absolu par définition, la rupture du lien. L'île n'est liée que par l'harmonie préétablie » (Tournier, 1979).

#### 3.1. Habiter un territoire insulaire

Les îles du Ponant, très isolées autrefois bien que proches du continent, présentaient des spécificités sociales fortes jusque dans les années 60. Bien qu'une forte recomposition sociale ait eu lieu, une partie de ces spécificités ont été transmises aux habitants actuels. En effet, l'insularité est une réalité géographique mais aussi sociologique, commune aux territoires isolés. Les insulaires actuels (dans les îles du Ponant) habitent les îles par choix plutôt que par contrainte, et la concurrence entre population autochtone et continentale pour l'appropriation du territoire n'est plus d'actualité. On peut toutefois identifier différentes catégories d'habitants entre les résidents permanents et secondaires possédant une maison ou appartement sur l'île. À Hœdic, certains habitués de l'île venant depuis des années sont très investis dans la vie de l'île et peuvent être considérés comme des résidents temporaires réguliers bien qu'ils ne possèdent pas de logement.

Françoise Péron évoque le « désir d'île » comme « idéal social et géographique [...] qui transcende maintenant assez largement les clivages antérieurs insulaires-continentaux. » (Péron, 2005). L'insularité génère certainement un sentiment d'appartenance fort, associé à un héritage culturel riche spécifique à chaque île. Les communautés insulaires sont plus étroitement liées avec le continent à proximité qu'entre îles lointaines, mais Hœdic forme un cas particulier dans sa relation avec Houat, son île sœur toute proche avec laquelle elle partage son histoire. L'identité insulaire, associée à un mode de vie, des paysages et des savoir-faire, est revendiquée et mise en valeur par la création d'association et d'évènements, comme le festival des insulaires organisé par l'association des îles du Ponant.

#### 3.2. Visiter un territoire insulaire

En lien au paysage, l'engouement pour les îles s'explique en partie par l'attrait pour le littoral, pour les villages côtiers à dimension patrimoniale. Les excursionnistes apprécient en général l'authenticité, et voient dans ces territoires une dimension « hors du temps », protégés de la modernisation par l'isolement marin. L'attrait pour les espaces naturels et les activités en plein air est aussi déterminant pour le « tourisme vert » dont les îles peuvent faire l'objet.

Les vacanciers n'ont certainement pas la même perception du territoire de l'île que les habitants, n'étant pas toujours au fait de ses usages et de sa gestion, ni de son histoire. Il aurait été intéressant de mener une enquête avec questionnaire semi-directif afin d'identifier des tendances dans la vision qu'ont les touristes d'Hœdic. Au cours d'une étude sur le potentiel pastoral de l'île, il a par exemple été établi que seuls les résidents permanents et secondaires percevaient des désagréments provoqués par l'élevage (dues aux divagations du troupeau hors des pâtures), les visiteurs évoquant uniquement des caractéristiques positives. Le résultat avait été obtenu sur un échantillon de 45 personnes à partir d'un questionnaire semi-directif (Bernard, 2017).

Les vacanciers, excursionnistes, habitués et résidents secondaires constituent aujourd'hui une population temporaire autour de laquelle s'articule l'économie de l'île et sa vie estivale. La recomposition sociale opérée à partir des années 60 est bien sûr corrélée aux mutations d'usages du territoire. Les propositions faites aujourd'hui doivent servir les intérêts de la population locale tout en répondant aux besoins et pressions induits par la population temporaire.

Le diagnostic établi durant l'étude paysagère menée à Hœdic a permis d'identifier des problématiques locales, puis de formuler des enjeux globaux. Les mutations opérées dans les usages du territoire amènent aujourd'hui à reconsidérer les espaces. Il apparaît que certaines parties du territoire, comme la côte, sont peu équipées pour faire face aux usages actuels vis-à-vis de leur fragilité. D'autres mériteraient d'être davantage valorisées, notamment les terres intérieures qui possèdent un réel potentiel (voir la carte de synthèse des enjeux paysagers à Hœdic en Annexe 3). La fragilité des espaces mis sous pression par la fréquentation amène à se poser la question de la juste mesure entre adapter le site aux usages ou adapter les pratiques au site.

### III. Le paysage : outil de vision globale et de propositions répondant aux enjeux des usages et de l'environnement

Par une réflexion sur les déplacements dans l'île, toujours dans une perspective paysagère, on peut apporter des réponses aux enjeux posés par les usages. Les cheminements, en guidant les promeneurs, déterminent en effet ce que l'on va donner à voir du territoire. En travaillant les itinéraires, on peut décider de mettre en valeur certains espaces, ou encore limiter les flux sur les sites sensibles.

Dans une autre entrée, l'organisation historique des espaces à Hœdic peut servir de base pour donner du sens aux espaces actuels, et valoriser les terres intérieures. Certaines évolutions du paysage peuvent bien entendu être assumées, dans le respect du caractère du lieu. Il est aussi nécessaire de se projeter pour penser aux innovations possibles dans le cadre de l'insularité, ainsi qu'à l'évolution des usages.

## 1. Repenser les cheminements sur l'île

Les sentiers principaux d'Hœdic ont un sens historique, leur rôle initial peut être révélé en consultant les cartes anciennes (accès aux équipements portuaires, aux différentes parcelles cultivées, ou encore aux infrastructures militaires). Toutefois, un grand nombre de petits sentiers ont été créés à force de passage, sans réelle nécessité, parfois au travers de milieux fragiles comme la dune. La multiplication des sentiers dans le paysage, en plus d'être disgracieuse, peut égarer les usagers lorsqu'elle n'est pas justifiée et dégrade les milieux, en particulier la dune.

En donnant du sens aux itinéraires, en dirigeant les flux et en proposant des aménagements adaptés, on peut concilier fréquentation et fragilité du milieu tout en valorisant avantageusement certains sites.

### 1.1. Travailler la cohérence des itinéraires

Il n'y a pas officiellement de « parcours » proposés pour visiter Hœdic aujourd'hui. Les promeneurs cherchent logiquement à effectuer le tour de l'île en suivant le sentier côtier, après avoir visité le village et potentiellement le fort (parcours typique en une journée). Afin de donner à voir la diversité du paysage Hœdicais, il serait intéressant de suggérer différentes « boucles » permettant d'arpenter la côte mais aussi les terres de l'île. Il faut par contre absolument éviter l'effet « visite touristique guidée », et laisser le promeneur découvrir le territoire par lui-même. Dans un lieu qui se veut naturel et préservé, il serait dommageable d'implanter une signalisation perturbant visuellement le paysage.

Sur la côte, le principal problème de cohérence vient de la multitude de sentiers alternatifs, souvent inutiles, qui viennent perturber les itinéraires principaux et l'intégrité du milieu (Figure 20). Il convient donc d'identifier puis de limiter l'accès à ces sentiers « parasites » pour permettre leur résorption par la végétation. On concilie ainsi une problématique d'ordre écologique, paysagère et signalétique.



Figure 20 : Sentier côtier inutilement multiplié au nord-est d'Hœdic, du fait de la pente et de l'absence d'un revêtement stable (Bonneau B. 2019)

Dans les terres de l'île, les « sentiers alternatifs » correspondent aux sillons débroussaillés dans les fourrés peu fréquentés, qui forment un dédale. À défaut d'être utiles aux usages touristiques, ces allées doivent être maintenues pour l'usage de la chasse pratiquée sur l'île (excepté dans les zones de lande basse facilement accessibles qui ne nécessitent pas d'entretien). Il serait souhaitable de pouvoir différencier visuellement les travées cynégétiques des sentiers principaux dans la lande, par leur largeur par exemple. Dans l'idéal, les itinéraires valorisés doivent avoir du sens du point de vue du patrimoine et des paysages offerts à la vue, tout en desservant des lieux d'intérêts. Pour que le promeneur puisse identifier ces itinéraires, des marqueurs visuels discrets ou une homogénéité dans les revêtements, couleurs ou équipements est souhaitable.

## 1.2. Répondre à la sur-fréquentation par des aménagements adaptés

Après expertise de terrain, il apparaît que les zones les plus sensibles au piétinement sont les hauts de plages et les dunes traversées par les sentiers. Certains hauts de falaises et pelouses littorales sont aussi dégradés. Les zones dégradées sont toujours situées sur la côte, sur des portions de sentiers ainsi qu'au niveau des accès vers les plages.

Pour répondre à la sur-fréquentation, il est nécessaire de fixer au préalable un itinéraire pour le sentier côtier, actuellement trop confus. La pose d'un revêtement stable et l'installation de monofils permettront ensuite de favoriser cet itinéraire, et limiteront l'emprunt des autres passages. Les monofils font aujourd'hui parti du vocabulaire paysager du littoral et sont généralement bien acceptés, tout comme les ganivelles. Ils permettent de canaliser le flux de promeneurs sur le sentier et de limiter l'érosion du milieu environnant, en suggérant sa fragilité. D'autres installations plus discrètes peuvent être imaginées, en suggérant simplement la continuité du sentier principal avec des matériaux naturels locaux légers comme des galets (Figure 21).



Figure 21 : Galets utilisés pour matérialiser un embranchement du sentier côtier dans la zone du CDL d'Hoëdic (Bonneau B. 2019)

Pour la stabilisation du sentier, il convient d'utiliser un revêtement s'intégrant au paysage. À cette fin, un gravier naturel présent dans une carrière à l'est d'Hoëdic peut être utilisé. D'une couleur initialement rougeâtre, ce gravier prend par la suite une teinte sableuse en harmonie

avec les couleurs de la dune (Figure 23 et 22). Ce matériau a l'avantage d'être prélevé localement pour réduire les coûts et le transport. La pose de platelages légers en bois, plus coûteuse, peut aussi être envisagée pour l'accès aux plages.



Figure 23 : Photomontage d'un sentier dans la dune, ajout du revêtement et monofils (Bonneau B. 2019) Figure 22 : Photomontage du sentier côtier à l'est, intégration du revêtement (Bonneau B. 2019)

Dans la perspective de ces potentiels aménagements, il serait judicieux de photographier le sentier et ses alentours avant et après rénovation, à la manière d'un observatoire photographique de la côte Hoëdicaise. La reconduction des photographies chaque année permettrait de constater l'influence de l'aménagement du sentier sur la résilience de la dune. Cette expérience avait été menée par le Conservatoire du littoral sur le site de la pointe des Poulains à Belle-Ile (Figure 24, extrait du guide méthodologique « Les paysages du Conservatoire du littoral », Conservatoire du littoral, 2013). Ce type de reconduction photographique est utile non seulement pour les gestionnaires mais aussi pour communiquer auprès du public sur la fragilité du milieu.



Figure 24 : Reconduction photographique à Belle-Ile avant et plusieurs années après la canalisation du public (Conservatoire du littoral, 2013)

Les tronçons de sentiers nécessitant la pose d'un revêtement sont reportés sur carte, il en est de même pour les zones à protéger par l'installation de monofils. Dans la zone nord-ouest d'Hoëdic par exemple, il est proposé de limiter l'accès à de grandes zones dunaires par la pose de monofils. L'objectif est de mettre un terme à la confusion induite par la multitude de sentiers à travers la dune et de permettre sa re-végétalisation (Figure 25). Des portions de sentiers actuellement dans le sable nécessitent la pose d'un revêtement (gravier naturel ou platelage) pour être stabilisées.



Figure 25 : Propositions d'aménagements pour les sentiers de la zone nord-ouest d'Hœdic (Bonneau B.)

Afin d'obtenir des financements pour restaurer le sentier côtier d'Hœdic, son inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée) du Morbihan serait possible. L'itinéraire répond tout à fait aux critères exigés pour la qualification parmi les « sentiers locaux », avec entre autres une longueur supérieure à 3 km, un taux d'imperméabilisation inférieur à 30 %, un grand intérêt environnemental, paysager et patrimonial (ces critères sont issus de la notice d'information pour le PDIPR du Conseil général du Morbihan, 2011). Cependant, il faudrait prendre en compte le risque de « trop » valoriser cet itinéraire par son inscription au PDIPR, dans la mesure où l'on ne souhaite pas y augmenter le nombre de promeneurs. En effet, l'aménagement du sentier se veut léger et ne saurait être adapté à une forte fréquentation, qui causerait des dommages au milieu et amènerait à l'inverse du but initial.

### 1.3. Canaliser les flux vers les sites les moins fragiles

Dans la définition d'itinéraires, on peut chercher à dévier une partie du flux de promeneurs vers les sites d'intérêt les moins sensibles. Ainsi, on diminue théoriquement la fréquentation de milieux fragiles ciblés. Par exemple, le belvédère formé par la ruine du fort de 1693 au nord-est de l'île est quasiment inaccessible alors qu'elle constitue un bon point de vue panoramique sur l'île. Le site a peu d'intérêts écologiques et pourrait être mis à profit par de simples travaux de débroussaillage, en tant que lieu privilégié pour appréhender le paysage et vestige historique. D'autres petits sites témoignant des installations militaires de l'île peuvent être mis à profit, comme une plateforme avec guérite en béton sur le chemin vers l'ancien phare, en lien avec les casemates de la marine française de 1939 (Figure 26).

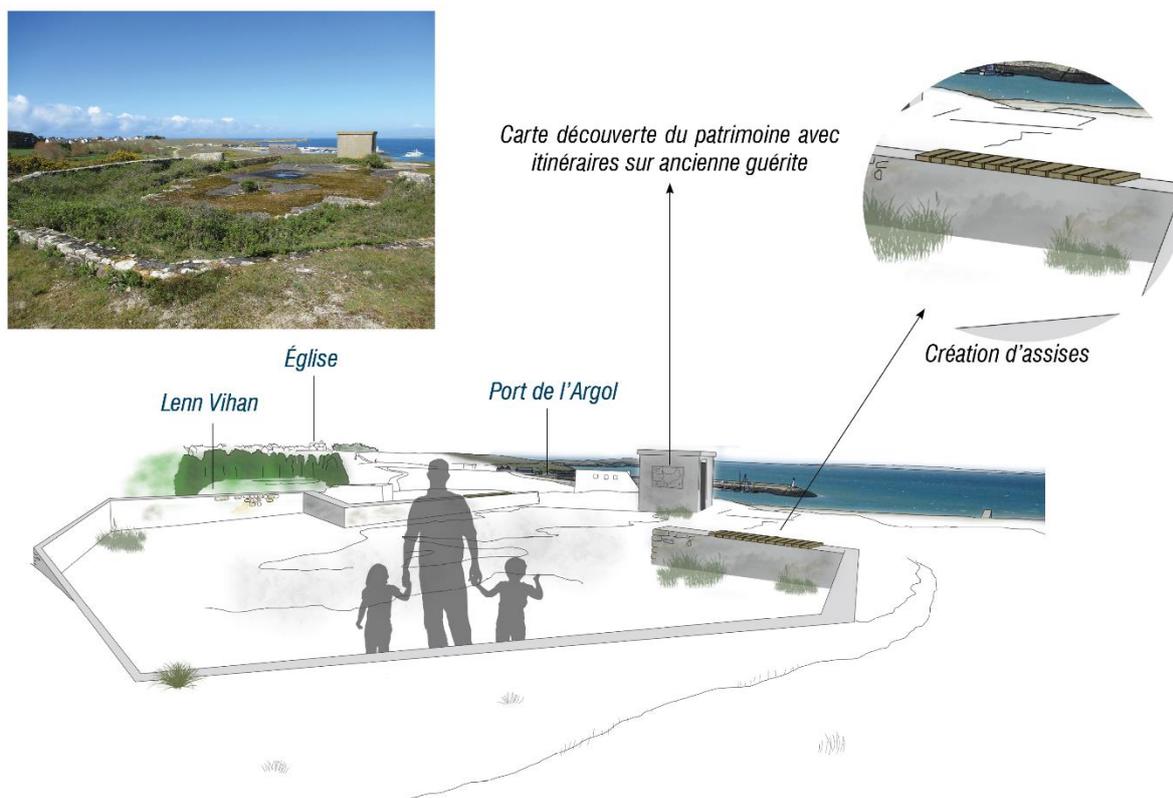


Figure 26 : Croquis représentant la création d'un lieu d'interprétation du paysage à partir d'un vestige militaire à Hœdic (Bonneau B. 2019)

Le fort d'Hœdic constitue déjà un point fréquenté dans l'île, et pourrait susciter encore plus d'intérêt. L'ouverture au public de la partie la plus haute de sa structure (appelé le cavalier, sorte de chemin de ronde où étaient positionnés les canons) permettrait une vue à 360 degrés sur l'île, afin d'appréhender pleinement ses paysages (Figure 27).

Nouvel accès vers la partie la plus haute de la structure, pour offrir une vue panoramique sur l'île

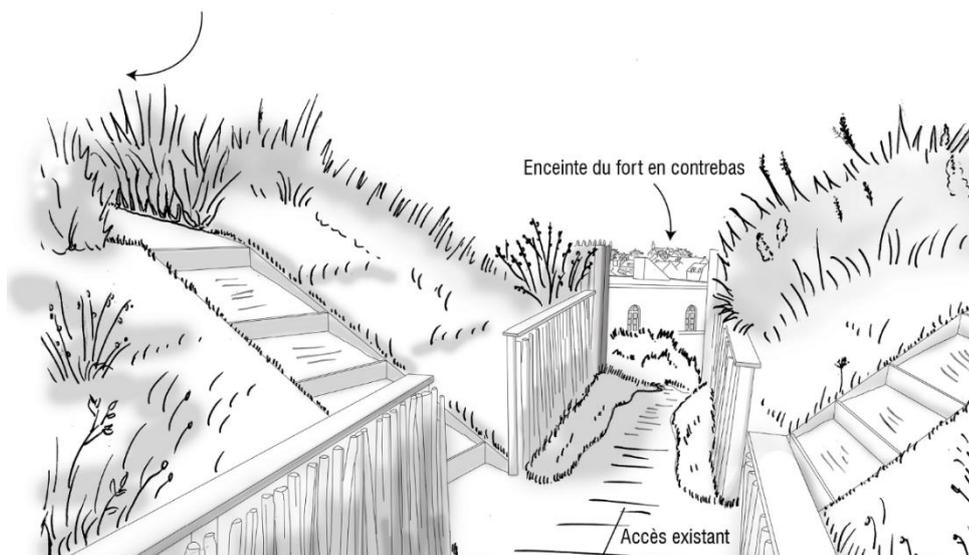


Figure 27 : Croquis représentant l'aménagement d'embranchements pour ouvrir l'accès au cavalier du fort d'Hœdic (Bonneau B. 2019)

Globalement, il s'agirait de valoriser davantage l'intérieur de l'île pour atténuer la sur-fréquentation de la côte, plus sensible à l'érosion (voir Annexe 4).

La déviation d'une partie du flux de promeneurs vers les terres intérieures de l'île est l'occasion de mettre en avant les usages actuels de ces espaces, en donnant à voir le paysage bucolique créé par l'élevage par exemple. De plus, les anciennes terres cultivées d'Hœdic recèlent de nombreux éléments du petit patrimoine à valoriser, sur lesquels on peut s'appuyer pour la définition d'itinéraires.

Les itinéraires proposés utilisent des sentiers et travées cynégétiques déjà présentes. Le réseau formé par ces sentiers à conforter permet de découvrir les espaces intérieurs de l'île sans « imposer » un itinéraire de promenade fixe. Le caractère parfois fermé du paysage dans les zones de fourrés est assumé pour créer la surprise ou aiguïser la curiosité avec des passages dans la lande haute à l'effet « labyrinthe ». Par la valorisation des terres, on donne une dimension rurale à un tourisme qui s'intéressait principalement à la côte jusqu'ici.

## 2. Redonner un sens historique aux espaces, tout en assumant certaines évolutions

La valorisation des terres intérieures d'Hœdic passe par la mise en place d'un réseau de sentiers permettant d'expérimenter les différentes ambiances de l'île. Ces sentiers auront d'autant plus de sens s'ils permettent le conte de l'histoire de l'évolution des espaces. Dans ce but, les éléments qui témoignent des usages passés doivent être pris en compte dans la définition des parcours et mis en avant. La transformation du paysage avec l'évolution des pratiques doit aussi être assumée.

### 2.1. L'organisation historique des espaces remobilisée pour concilier les usages actuels

La délimitation ancienne des espaces à Hœdic a été pensée et optimisée pour garantir la subsistance de la population, en quasi-autarcie. Elle reflète la nature du sol, et est matérialisée par d'anciens murets. L'idée est de donner une dimension historique aux espaces actuels en révélant ces murets, symboles du terroir. Ceux-ci sont parfois détruits ou enfouis sous les ajoncs, mais il est possible d'en restaurer une partie ou du moins de les rendre visibles. Leur position est connue en consultant les anciens cadastres (Figure 28).



Figure 28 : Photographie récente et ancien cadastre superposés à l'est d'Hœdic. Mise en évidence de la position de l'ancien muret délimitant les parcelles autrefois cultivées (Bonneau B. 2019)

En confortant des sentiers longeant ces murets et traversant les parcelles dédiées aujourd'hui à l'élevage, on valorise les usages présents et passés des terres d'Hœdic. De plus, à travers d'autres sentiers ayant du sens vis-à-vis de l'organisation historique et actuelle des espaces, le promeneur pourra arpenter l'intérieur de l'île en expérimentant un panel d'ambiances. Les parcours retenus suivent des allées dans la lande initialement ouvertes pour la chasse, des rangées de poteaux liés au patrimoine militaire, ou encore longent des zones humides autrefois exploitées. Le but est de donner à voir la diversité des paysages des terres de l'île tout en conférant une dimension historique aux cheminements.

Récemment, une action de débroussaillage a été menée à Hœdic pour les besoins d'une dératisation de l'île (la pose de pièges tous les 30 mètres selon un maillage sur toute la surface de l'île nécessitait d'ouvrir l'accès dans certains fourrés et marais). L'utilisation d'un robot-broyeur télécommandé léger a permis au passage de dégager certains murets en bordure de sentier (Figure 29). L'engin utilisé, très polyvalent, a permis au passage d'entretenir des allées pour la chasse, et de rendre accessibles d'autres éléments du petit patrimoine comme un amer jusqu'alors enfouis dans les fourrés (Figure 30).



Figure 29 : Ancien muret dégagé grâce au passage d'un engin de débroussaillage à Hœdic (Bonneau B. 2019)



Figure 30 : Robot radiocommandé utilisé pour ouvrir des layons dans les fourrés au préalable de la dératissage de l'île, ici en train de rendre accessible un amer (Bonneau B. 2019)

La majorité des milieux traversés par les sentiers proposés reposent sur d'anciens sols cultivés ne constituant pas des habitats à forte valeur écologique. En comparaison à la côte et la dune, ces espaces sont beaucoup moins sensibles aux problématiques d'érosions dues à la fréquentation. La déviation d'une partie du flux de promeneurs vers ces sentiers intérieurs est donc un moyen pour concilier tourisme et fragilité du milieu à Hœdic. Afin d'orienter les

promeneurs vers ces espaces, leur intérêt en termes de paysage et de patrimoine devrait être d'avantage mis en avant dans les supports de communication (cartes, brochures ...).

## 2.2. Accompagner la gestion du paysage liée à l'activité d'élevage et de chasse

Les pâtures et sentiers dans les terres de l'île nécessitent un entretien annuel important (débroussaillage des allées, travail superficiel du sol pour supprimer les adventices des pâtures). Même si les moutons permettent de maintenir les prairies ouvertes, la repousse des ronces et pruneliers est très rapide autour des parcelles et dans les allées, qui peuvent se refermer en quelques années. Un flux plus important de promeneurs dans ces espaces permettrait d'entretenir les allées ouvertes dans les fourrés en empêchant la repousse des végétaux par piétinement.

Autour des parcelles pâturées, le développement rapide des fourrés peut être mis à profit pour laisser la végétation former des haies naturelles. En arrêtant l'entretien dans ces zones précises, les parcelles seront à terme clôturées de haies vives qui permettront de contenir le troupeau tout en participant à un paysage harmonieux (Figure 31).

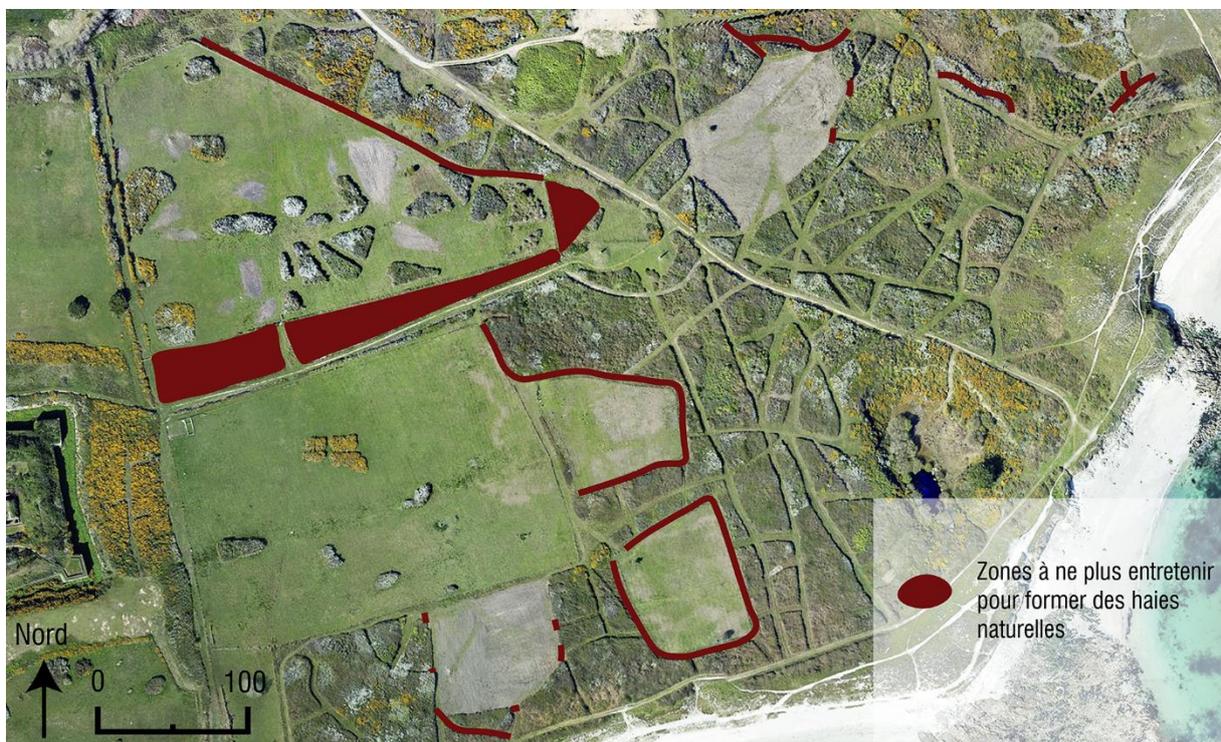


Figure 31 : Zones à arrêter d'entretenir pour former des haies naturelles autour des parcelles à terme (photographie prise par drone, Janin G 2019, Bonneau B. 2019)

Il est toutefois important de veiller à maintenir des vues sur les prairies depuis les sentiers pour les promeneurs, ou l'effet visuel des haies vives serait contre-productif. Dans l'idée d'assumer davantage l'usage actuel des terres dans le paysage d'Hœdic, des bosquets encore présents à l'intérieur des pâtures pourraient être supprimés. Leur réduction augmenterait la surface pâturable pour le troupeau mais diminuerait aussi leurs abris (ces moutons de race rustique « lande de Bretagne » restent à l'extérieur toute l'année).

Pour la pratique de la chasse, des accès suffisants doivent être maintenus malgré l'arrêt du débroussaillage de certaines zones autour des pâtures. Des passes-clôtures en bois peuvent aussi être installées pour faciliter le passage dans les parcelles. Afin d'entretenir les travées ouvertes dans les fourrés, un passage annuel au gyrobroyeur (monté sur un tracteur aux pneus anti-crevaisson) est indispensable. Les travées ont été initialement ouvertes par un engin forestier, mais il est inutile d'utiliser un engin aussi lourd pour un simple entretien annuel. Il serait intéressant de maintenir ces travées relativement étroites lorsqu'elles croisent les sentiers principaux destinés à l'usage « tourisme », afin de limiter la confusion dans les itinéraires de promenade.

### 2.3. La place de l'arbre dans le paysage de demain à Hœdic

Le paysage hœdicais est historiquement ras et dénué d'arbres, avec une faible topographie. Certaines plantations datant des années 70 ont apportées des hauteurs très visibles sur l'île, parfois peu souhaitables dans le paysage. Ces plantations doivent à présent être assumées et accompagnées dans l'objectif d'un paysage harmonieux. Prenons l'exemple du bois de pin : son effet visuel, imposant une hauteur et une dimension « brutale », peut être atténué par l'implantation d'arbres de hauteurs intermédiaires sur ses abords. Ce bois est situé au niveau du terrain de camping de l'île, où l'ombre est par ailleurs très demandée. Le boisement du camping permettrait d'intégrer davantage la masse formée par le bois de pin dans le paysage tout en répondant au besoin des campeurs et en assumant l'usage estival de cet espace.

La plantation d'arbres isolés peut être envisagée dans le village, pour apporter un peu d'ombre et mettre en valeur le bâti. Le choix des essences doit impérativement se porter sur des espèces résistantes aux embruns, à la sécheresse et au vent (cyprès de Lambert, pins, chêne vert ...). Les essences à connotations littorales s'intégreront d'autant mieux dans le paysage. Les plantations doivent rester anecdotiques à l'exception du camping, afin de préserver l'identité paysagère hœdicaise.

## 3. Prospective : quelle vision pour une approche paysagère d'Hœdic ?

L'approche paysagère intègre la notion de temps, avec la prise en compte de l'évolution des espaces et aménagements ainsi que leur gestion. La mise en valeur de la dimension historique et patrimoniale des espaces ne doit pas empêcher de penser leur avenir et d'innover au besoin.

### 3.1. Pertinence de la notion « d'île laboratoire »

Les îles ont longtemps été considérées par les psychologues et géographes comme des isolats, et étudiées à ce titre : « territoires de symbiose exceptionnelle entre l'espace et les hommes [...]

ils les étudient comme autant de laboratoires privilégiés pour l'observation des faits de société » (Péron, 2005). Différents concepts émergent comme ceux d'insularité, d'insularisme ou d'îléité. L'insularisme fait référence aux revendications identitaires des populations insulaires, dans le même sens que le régionalisme (Taglioni F, 2013). L'îléité désigne la représentation, la perception du territoire vécu comme une île. Le sociologue Abraham Moles va jusqu'à créer le terme nissonologie en 1982 pour nommer la science qui étudie les îles.

La notion « d'île laboratoire » revient fréquemment dans les études et l'imaginaire porté sur les îles. Par exemple, Jules Blaches écrit au début du 20<sup>ème</sup> siècle : « Les îles paraissent, à côté des continents lents à émouvoir, des organismes à sang chaud, plus vivants, susceptibles de briller rapidement d'un éclat extraordinaire, mais plus fragiles. Plantées en avant-garde, souvent disputées, théâtre d'expériences économiques précoces qui les absorbent toutes entières, elles peuvent faire figure de laboratoires du progrès ». Il serait tentant d'appliquer cette idée de « laboratoire du progrès » pour innover du point de vue de la gestion du territoire, ou encore du tourisme à Hœdic. Or, si l'on se place du point de vue des habitants et gestionnaires, ce concept serait probablement très mal accueilli.

Premièrement, il est hasardeux d'avancer des généralités sur les îles, qui sont toutes sensiblement différentes : « Ici encore on chercherait une nécessité, une loi des îles pesant sur des hommes sur les sociétés humaines ; on ne trouverait que variété et diversité » (Febvre, 1922). Au passage, l'idée de laboratoire insulaire est connotée péjorativement en rappelant les essais nucléaires pratiqués en Polynésie française entre 1966 et 1996. De plus, à Hœdic, il arrive que les habitants soient excédés par la curiosité des journalistes et touristes parfois trop intrusifs. Du fait d'un mode de vie que l'on peut qualifier de « singulier », ils font régulièrement l'objet de reportages et n'apprécient guère d'être considérés comme des curiosités. On imagine facilement que cette pratique serait amplifiée si l'île devenait un « laboratoire du progrès ».

Il faut être prudent avec les concepts et généralisations qui se veulent applicables aux territoires insulaires et s'intéresser plutôt aux spécificités de l'île en question. Un autre concept que l'on peut suggérer via l'approche paysagère serait la concertation avec les habitants. Dans le cadre d'une île contenant une population réduite, la concertation semble en effet adaptée pour penser l'aménagement du territoire.

### 3.2. Perspectives offertes par l'insularité

La municipalité d'Hœdic, en créant de nouveaux emplois sur l'île (création d'une déchetterie) et en favorisant le renouvellement démographique (construction de logements HLM réservés en priorité aux familles) lutte pour l'avenir de l'île et le maintien d'une vie permanente. L'île reste toutefois entièrement dépendante du tourisme, par rapport auquel des innovations peuvent être imaginées à l'avenir.

Le cadre insulaire peut être mis à profit pour expérimenter au niveau de la communication, dans l'objectif d'atténuer l'impact du tourisme sur le patrimoine naturel et paysager de l'île. Cette vision s'inscrirait dans la volonté de se détacher d'un tourisme classique (effectif uniquement 8 semaines par an actuellement) vers une offre plus personnalisée, éco-responsable, où le visiteur serait impliqué davantage dans le territoire. La symbolique de l'île peut être mise en

avant dans ce but, en tant que « petit monde » ayant été préservé de l'urbanisation et de l'agriculture moderne. L'invitation à l'expérience personnelle du territoire serait couplée à la participation à son économie et sa vie locale.

En insistant sur la fragilité des milieux et leur qualité paysagère, on peut imaginer favoriser à terme un tourisme plus respectueux de l'environnement. La situation insulaire d'Hœdic implique que la grande majorité des visiteurs arrivent par le port (excepté les plaisanciers au mouillage le long de la côte), ce qui permet un conditionnement lors de l'arrivée sur l'île au niveau de ce « goulot d'étranglement ». Différents supports de communication comme des panneaux et brochures seraient particulièrement efficaces à cet endroit pour sensibiliser le public.

La communication actuelle sur le site internet de la commune insiste déjà sur le patrimoine, l'authenticité, la convivialité, l'absence de voitures. Pour la compléter, la création d'un dépliant contenant des informations sur la diversité des paysages d'Hœdic et leur histoire, ainsi que la fragilité et la rareté des milieux pourrait être envisagée. Sur le dépliant pourrait figurer une carte proposant des circuits thématiques, basés sur les itinéraires recommandés au cours de la réflexion sur les cheminements à Hœdic (avec l'idée de valorisation des terres intérieures notamment).

L'état des cheminements sur l'île est déterminant pour limiter les dégradations du milieu déjà fragilisé à l'avenir. Canaliser efficacement le public est d'autant plus important dans la perspective d'un agrandissement futur du port de l'Argol, signifiant l'augmentation du nombre de visiteurs à Hœdic.

Il faut cependant émettre des réserves sur le modèle d'éco-tourisme, qui peut engendrer des effets pervers comme la mise sous cloche du territoire au détriment du développement local, ou la sur-valorisation d'espèces emblématiques aboutissant à une vision caricaturale de la nature. C'est pourquoi la dimension habitée, la participation à l'animation et la vie sur l'île doivent garder une place majeure dans la communication touristique et ainsi éviter l'effet « musée à ciel ouvert » en impliquant les visiteurs.

## Conclusion :

L'approche paysagère, dont la qualité majeure est de pouvoir lier les différentes disciplines du territoire, permet d'avoir une vision globale des enjeux à Hœdic. L'île a subie des mutations d'usages et des recompositions sociales qui l'ont transformée depuis les années 1960. Les enjeux posés aujourd'hui par ces usages, en parallèle des enjeux environnementaux, peuvent être abordés par le paysage. L'écueil possible dans cette approche, en voulant connecter tous les aspects du territoire, est de tomber dans un « fourre-tout ». Il faut garder à l'esprit que le concept de paysage ne permet pas d'accéder à toutes les facettes d'un territoire, il n'en constitue que la surface visible.

Il apparaît que l'intégration des projets d'aménagements est particulièrement importante dans le cas d'un territoire aussi réduit, présentant un cadre environnemental et paysager de grande qualité. Il est essentiel de respecter l'identité paysagère et culturelle locale dans la conception des projets, et de saisir l'ambiance des différents espaces de l'île au préalable.

Pour répondre à la pression induite par la fréquentation touristique sur le milieu, une réflexion a été menée sur les cheminements dans l'île. Un travail spécifique a été produit sur les cheminements car ils sont essentiels aux usages actuels et déterminent ce que l'on donne à voir du territoire. En donnant du sens aux itinéraires et en gérant les flux par différents moyens, on peut concilier en grande partie le tourisme vis-à-vis de la fragilité des milieux. Pour limiter l'érosion anthropique et contenir les promeneurs, des aménagements localisés du sentier côtier seront nécessaires à l'avenir. La légèreté des matériaux utilisés garantira une intégration satisfaisante dans le paysage.

Par une autre entrée, il est possible d'utiliser le potentiel des terres intérieures de l'île pour dévier une partie des flux vers des sites moins fragiles, qui mériteraient d'être valorisés. Les usages de ces espaces ont évolué et leur dynamique paysagère tend vers un équilibre à terme grâce à la gestion de l'élevage et de la chasse. Le développement de l'activité d'élevage à Hœdic a démontré qu'il était possible de trouver une nouvelle utilisation aux terres après leur abandon, et d'y façonner un paysage harmonieux. À présent, la mise en valeur des terres intérieures et de leur patrimoine pourrait s'appuyer sur l'histoire de leurs usages anciens, et leurs évolutions jusqu'à leurs utilisations actuelles.

Afin de ne pas tomber dans une approche uniquement nostalgique du territoire, des évolutions du paysage doivent aussi être assumées et réfléchies dans une perspective d'avenir. En ce sens, il aurait aussi été possible d'intégrer davantage l'habitant dès le début de la démarche, en addition des acteurs et gestionnaires principaux. Compte-tenu de l'importance de la notion de perception, de subjectivité dans le concept de paysage, des projets en concertation avec la population pourraient être menés. Les propositions pour l'aménagement ou la mise en valeur de différents sites devront, si elles sont retenues, être soumises à l'approbation des habitants, étant les premiers usagers du territoire.

En expérimentant au niveau de la communication, en innovant pour sensibiliser les visiteurs, on peut imaginer un tourisme plus respectueux de l'environnement à l'avenir. Le contexte insulaire offre des possibilités en ce sens, avec une voie d'accès particulière au territoire mais aussi via la symbolique de l'île.

## Bibliographie :

- Ambroise R., Toublanc M. (2010). Le paysage comme outil et résultante d'un projet d'élevage durable, Fourrages, 203 p., pp. 191. Disponible à l'adresse : [https://abiodoc.docressources.fr/doc\\_num.php?explnum\\_id=1273](https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=1273)
- Anatole F. (1908). L'Île des pingouins Paris, Calmann-Lévy; réédition, Paris, Théolib, 2014, 419 p.
- Bernard M. (2017). Évaluation du potentiel pastoral de l'île d'Hoedic dans le respect d'une biodiversité riche mais fragile. Mémoire sciences agronomiques, Agrocampus-Ouest, Rennes. Disponible à l'adresse : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01630741/document>
- Blaches J. (1936). Aubert de la Rue (E.). L'homme et les îles, Revue de Géographie Alpine, vol. 24, n° 3, 1936. Disponible à l'adresse : [https://www.persee.fr/doc/rga\\_0035-1121\\_1936\\_num\\_24\\_3\\_3547\\_t1\\_0717\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1936_num_24_3_3547_t1_0717_0000_1)
- Bizeul D., Millour-Meffroy J. (2019). Insurbanisme comparé des îles de Houat et Hoedic, Melvan, La Revue des deux îles, n° 16, p. 9-58.
- Brizeux M. (1845), Les Bretons tome 11, Charles Magnin, p. 554-569
- Conseil général du Morbihan (2011). Plan départemental des itinéraires de Promenade et de randonnée du Morbihan, Notice d'information. Disponible à l'adresse : [https://www.morbihan.fr/fileadmin/Les\\_services/Culture\\_\\_Patrimoine/La\\_randonnee/Developper\\_les\\_randonnees/Morbihan\\_Notice\\_PDIPR\\_2011\\_2012.pdf](https://www.morbihan.fr/fileadmin/Les_services/Culture__Patrimoine/La_randonnee/Developper_les_randonnees/Morbihan_Notice_PDIPR_2011_2012.pdf)
- Davodeau H. et Toublanc M. (2013). Le paysage outil, les outils du paysage, 18 p., pp. 4. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00788155>
- Derioz P. (2008). L'approche paysagère : un outil polyvalent au service de l'approche opérationnelle et interdisciplinaire des problématiques environnementales, 23 p. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00363625/document>
- Febvre, L., 1922. La Terre et l'évolution humaine. Paris, La renaissance du livre, 471 p., pp. 227.
- Freytet A. (2013). Les paysages du Conservatoire du littoral, 74 p.
- Ifen (2008). Les îles de l'Atlantique, la nature sous la pression du tourisme, n°126, 4 p.
- Le Nevé A. (2015). Évolution des paysages et du patrimoine naturel des îles de Houat et d'Hoedic, Melvan, La Revue des deux îles, n° 12, p. 151-160
- Le Nevé M.-C. (2018). Le brûlage du goémon à Hoedic et à Houat, Melvan, La Revue des deux îles, n° 15, p. 9-34.
- Péron, F. (2005). Fonctions sociales et dimensions subjectives des espaces insulaires (à partir de l'exemple des îles du Ponant) », Annales de géographie, 644 p., pp. 422-436. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2005-4-page-422.htm>
- Taglioni F. (2013). Recherches sur les petits espaces insulaires et sur leurs organisations régionales, vol. II. HDR Géographie, Paris, Université Paris-Sorbonne, Paris IV, UFR de

Géographie, PRODIG - Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique, 2003, 164 p. Disponible à l'adresse : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00006995v3/document>

Tournier M. (1979). Entretien recueilli par Bougnaux D. et Clavel A. Dans la revue *Silex* n°14, Grenoble.

### Sitographie :

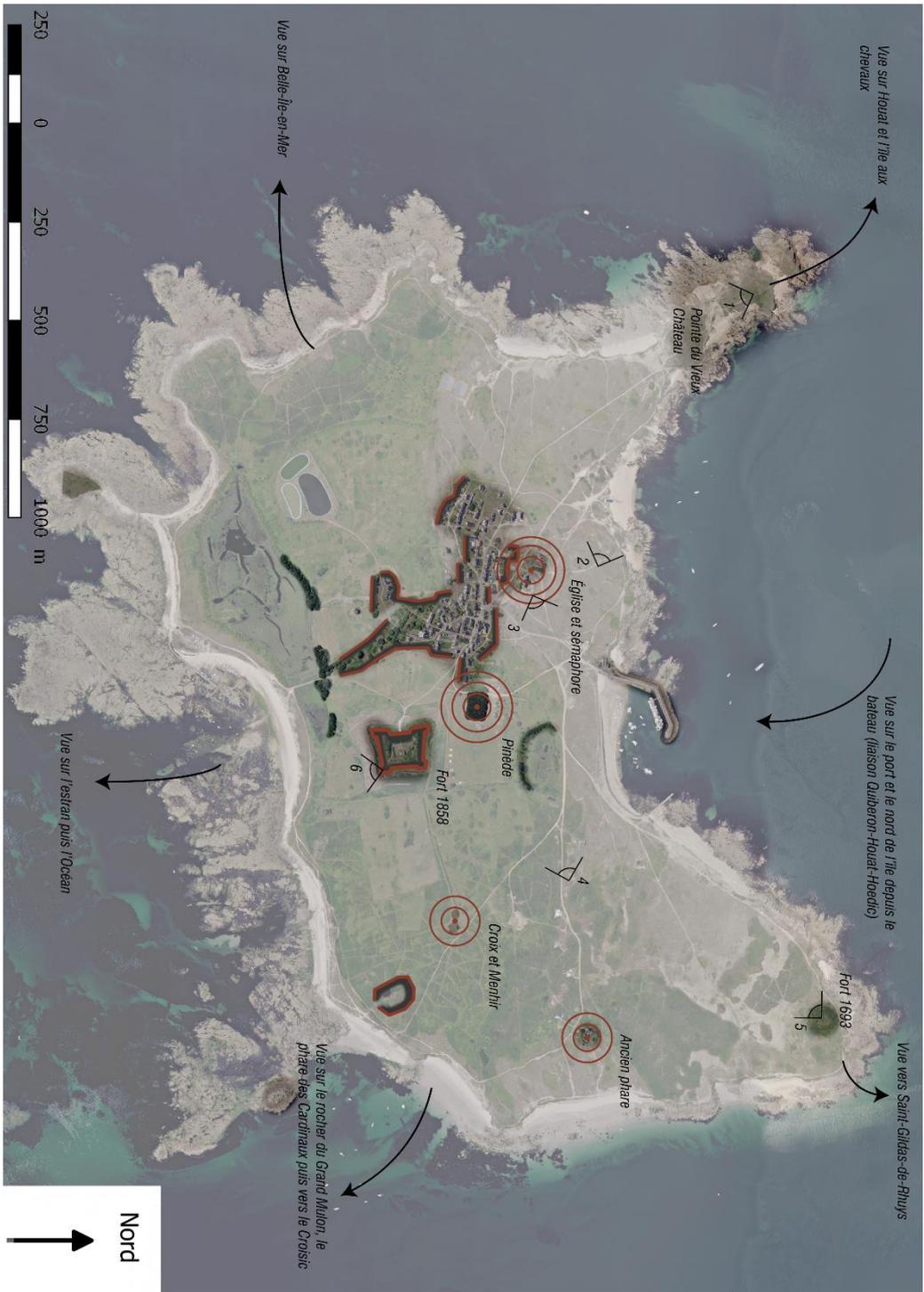
[1] Arbres remarquables en Bretagne, *arbres remarquables de la commune d'Hœdic*, disponible à l'adresse : [http://www.arbres-remarquables-bretagne.org/liste\\_arbres.php](http://www.arbres-remarquables-bretagne.org/liste_arbres.php)  
Consulté le 25 juillet 2019

[2] Legifrance, Loi du 2 mai 1930 ayant pour objet de réorganiser la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006074251> Consulté le 31 juillet 2019

[3] NATURA 2000 « Iles Houat-Hœdic ». Disponible à l'adresse : <http://houat-hoedic.n2000.fr/> Consulté le 31 juillet 2019

[4] INSEE, (2016). Séries historiques sur la population et le logement en 2016, Commune de Hœdic (56085). Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4177081?geo=COM-56085> Consulté le 29 juillet 2019

Annexe 1 : Carte des vues à Hœdic (IGN 2016, Bonneau B. 2019)



**CARTE DES VUES -  
PERCEPTIONS ET POINTS  
DE VUES PRIVILÉGIÉS SUR  
L'INTÉRIEUR DE L'ÎLE ET  
VERS L'OcéAN**



Point d'appel dominant dans le paysage (pinède et église)



Élément surélevé dans le territoire, très visible et constituant un point de repère



Élément constituant un front, renfermant un espace réduit et clos en opposition avec le paysage ouvert de l'île

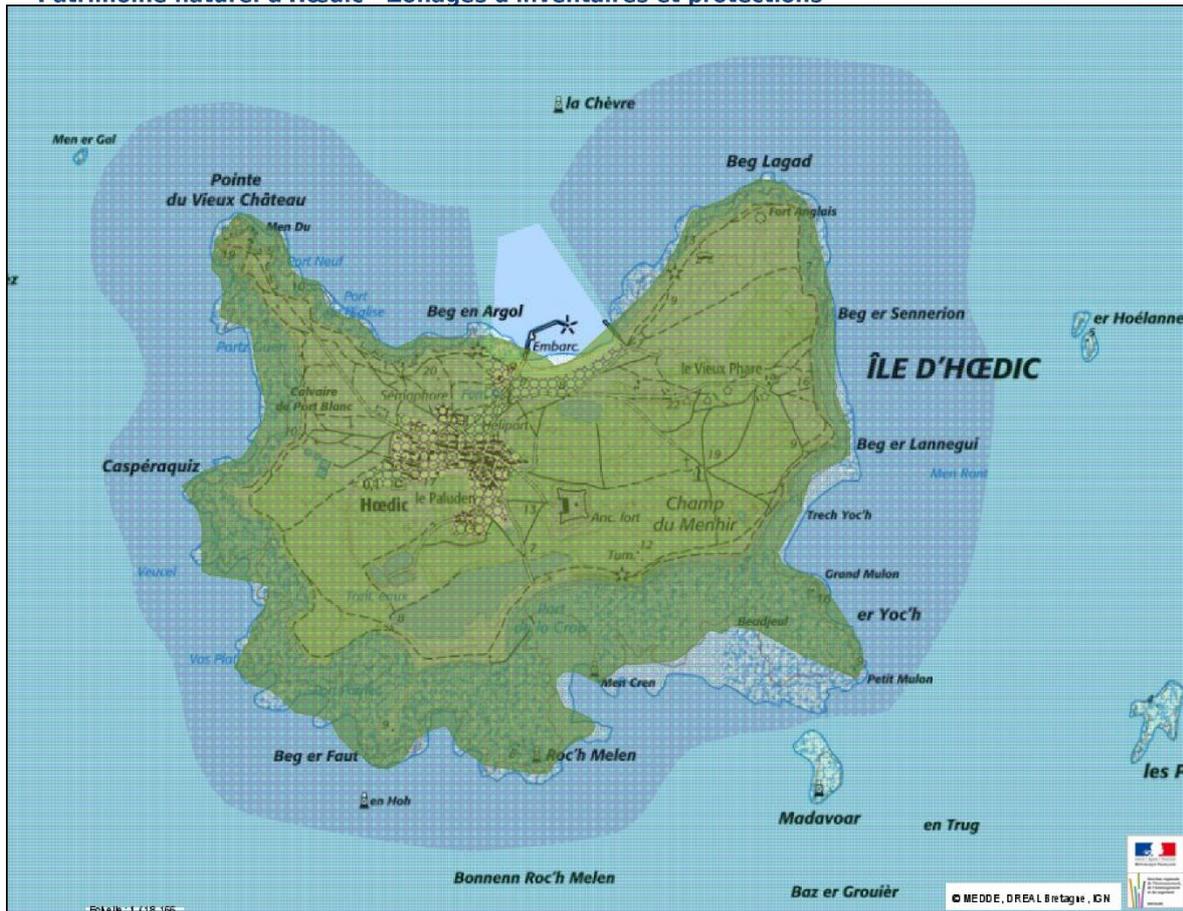


Point de vue privilégié sur l'intérieur de l'île, depuis une zone en hauteur

Nord

Annexe 2 : Carte des mesures de protections au titre de l'environnement et du patrimoine à Hœdic (Carmen 2019)

**Patrimoine naturel d'Hœdic - Zonages d'inventaires et protections**



Tous droits réservés.

Document imprimé le 12 Août 2019, serveur Carmen v3, <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr>, Service: BRE.



Contenu de la carte

- Annotations
- Nature et biodiversité
  - Natura 2000
    - Directive oiseaux (ZPS)
      - Directive oiseaux
    - Directive habitats (ZSC, SIC, pSIC)
      - Directive habitats
  - Sites et paysages
    - Sites classés
      - Sites classés (polygone)
      - Sites classés (polygone)
    - Sites inscrits
      - Sites inscrits
      - Sites inscrits
  - Inventaire patrimonial
    - ZNIEFF de type 1
      - ZNIEFF1
- Fonds de plan
  - Cartes IGN

Annexe 3 : Carte des unités d'ambiances à Hœdic (IGN 2016, Bonneau B. 2019)



**CARTE DES UNITÉS PAYSAGÈRES - AMBIANCES SUR L'ÎLE D'HOEDIC**

**L'île ouverte :**

L'île « rase » : paysage dunaire, sec et exposé au vent, à la strate végétale très basse permettant des continuités visuelles :

- Les dunes grises calcicoles à pelouses rases, paysage typique du milieu dunaire

- Les dunes décalciées associées à la lande atlantique basse, formant un ensemble aux couleurs et textures uniques

La côte granitique dominant sur l'Océan, formant le périmètre de l'île :

- La côte nord et son activité portuaire, ponctuée de plages, dans la continuité visuelle de l'île d'île « rase » avec des pointes rocheuses surélevées à l'est et l'ouest

- La côte rocheuse abrupte du sud-ouest et son estran, au contact de la lande

- Les grandes plages de sable de la côte est avec faible estran

- La côte sud isolée du marais par un bourlet dunaire, distinguée par son large estran de granite dit « champ de blocs »

**L'île pâturée :**

- Prairies parfois humides et parsemées de bosquets : paysage bucolique animé par les moutons, espace de transition ouvert au niveau des anciens espaces agricoles

**L'île fermée :**

Les espaces « ensauvagés » évoluant dans une dynamique de fermeture en opposition à l'île « rase » :

- Les tourrés « amies » à jolies et prunelles au niveau et aux abords de l'ancienne zone cultivée, parcourus par un dédale d'allées

**Les dépressions humides :**

- Les *Lernis* et l'ancienne carrière, entourés de peupliers, saules et tamaris, délimitant une faune abondante et une végétation aquatique insolite

Les espaces « cloisonnés » anthropisés :

- Le village central et le hameau du Paluden, lieu de vie au paysage lié à la notion « d'insularisme » (particulière d'urbanisation de l'île). Homogénéité dans les matériaux, les couleurs et l'architecture du bâti

- La zone des jardins, encadrée de murs de pierre et ombragée, présentant une profusion de végétaux horticoles

- L'enceinte du fort, lieu réduit et protégé réinventé

Bastien Bonneau 2019, source IGN 2016

Annexe 4 : Carte des enjeux paysagers à Hœdic (IGN 2016, Bonneau B. 2019)



**CARTE DE SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS PAR UNITÉS D'AMBIANCES À HOEDIC**

Sur tout le territoire : Valorisation du patrimoine (forts, murats, fontaine, mégalithes ...) et mis à profit des points de vue offerts par la topographie.

**L'île ouverte :** **L'île fermée :**

**Les dunes grises calicicles :** **Fourrés à ajoncs et prunelliers :**

- Impact visuel des infrastructures et stockages  
- Ruderisation et introduction d'espèces envahissantes

- Re-ouverture ponctuelle du paysage en pâtures  
- Coherence des cheminement

**Les dunes décalci fiées :** **Les dépressions humides :**

- Intégrité de la bande atlantique basse  
- Etat du sentier littoral

- Eutrophisation / atterrissement / développement d'espèces envahissantes

**Les différentes parties de la côte :** **Les espaces « cloisonnés » :**

- Coherence des cheminement

- Maintien du caractère du village, qualités aménagements et de leur intégration

**L'île pâturée :**

- Etat des pâtures et utilisation des fourrés en haies vives  
- Qualité d'accueil du camping

Bastien Bonneau 2019, source IGN 2016

Annexe 5 : Propositions sur les cheminements intérieurs à Hœdic



**PROPOSITIONS SUR LES CHEMINEMENTS INTÉRIEURS - ESPACES ET SITES PEU FRAGILES À VALORISER**



Sites à valoriser pour dévier le flux de promeneurs

— Sentier côtier

— Sentiers à privilégier pour donner à voir les terres intérieures

Bastien Bonneau 2019  
Source photo drone : G. Janin

	Diplôme : Ingénieur paysagiste d'Agrocampus Ouest Spécialité : Paysage Spécialisation / option : Projet de Paysage : Site et Territoire Enseignant référent : Sébastien Caillault	
Auteur(s) : Bastien BONNEAU  Date de naissance : 20/01/1995	Organisme d'accueil : Municipalité d'Hœdic Adresse : Le Bourg, 56170 Hœdic	
Nb pages : 38                      Annexe(s) : 5		
Année de soutenance : 2019	Maître de stage : Pierre Buttin	
Titre français : <b>L'approche paysagère, une entrée globale pour concilier les usages en milieu contraint. Cas de l'île d'Hœdic, Morbihan.</b>  Titre anglais : The landscape approach, a global entry to reconcile uses in a constrained environment. Case of the Hœdic island, Morbihan.		
Résumé (1600 caractères maximum) :  L'île d'Hœdic a subi des mutations d'usages et des recompositions sociales qui l'ont transformée depuis les années 1960. Reflet d'une microsociété autrefois caractérisée par un mode de vie presque autarcique, le paysage Hœdicais a évolué et fait aujourd'hui l'objet d'un tourisme important. Abritant un patrimoine écologique et historique remarquable, ce territoire est à présent mis sous pression par une forte fréquentation estivale.  L'approche paysagère, par sa qualité transversale, est un moyen pour apporter des réponses aux enjeux posés par les usages actuels sur le territoire d'Hœdic. Loin d'avoir la prétention de résoudre les problématiques liées à l'insularité, cette étude émet des propositions globales articulées autour du concept de paysage.		
Abstract (1600 caractères maximum) :  The island of Hedic has undergone changes in uses and social recompositions that have transformed it since the 1960s. Reflecting a micro-society once characterized by an almost autarkic way of life, its landscape has evolved and is now the subject of significant tourism. Home to a remarkable ecological and historical heritage, this territory is now under pressure from a high number of summer visitors.  The landscape approach, through its transversal quality, is a means to provide answers to the challenges posed by current uses on the territory of Hœdic. Far from claiming to solve the problems related to insularity, this study makes global proposals based on the concept of landscape.		
Mots-clés : <i>Paysage, insularité, environnement, patrimoine, aménagement, gestion</i> Key Words: <i>Landscape, insularity, environment, heritage, development, management</i>		